



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

~~Fk-8~~

Z494 a



BIBLIOTHÈQUE

des Fontaines

60 - CHANTILLY

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAVENANT

AOUST 1688



A PARIS.
AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez **C. MAGUET**, Rue, S. Jacques
à l'entrée de la Rue du Plâtre.

Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI



TABLE DES MATIERES
 contenues dans ce Volume.

Ant-propos contenant un Eloge
 du Roy, en Prose & en Vers, en-
 voyé de Rome, & composé par la
 Solitaria del Monte Pinceno, 1
 Feste des Chevaliers, Archers, & Pist-
 toliers de la Ville de Péronne, rétablie
 par Lettres Patentes de Sa Majesté;
 & tout ce qui s'est passé pendant plu-
 sieurs jours qu'a duré cette Feste, 19
 Traduction de la quatorzième Ode de
 r. Ovide d'Horace, 46
 Baptême d'une jeune Juifve fait à Metz
 avec grande cérémonie, 53
 La Promenade, 56
 Conseils des intéressés, à la jeune Iris,
 64
 Ce qui s'est passé aux Bains de Pyrmont
 entre les vingt-sept Aliesses, qui s'y
 sont trouvées, 81
 La Salière & le Sucrier, Pab'le, 100
 These soutenüe par M. le Marquis de
 à ij

TABLE.

<i>Épouvoys,</i>	118
<i>Galerie de Versailles,</i>	120
<i>Conversions,</i>	124
<i>Lettre en Prose & en Vers,</i>	127
<i>Divertissemens de la Cour de Hanover,</i> <i>avec le Ballet champêtre qu'on y a</i> <i>dancé pour le divertissement de la</i> <i>Reyne de Danemark, & les Vers</i> <i>du Ballet,</i>	144
<i>Réponse de Monsieur à l'illustre</i> <i>Madame de Saloz, Vigniere d'Alby,</i> <i>sur son Projet pour une nouvelle Secte</i> <i>de Philosophes, en faveur des Dames,</i>	190
<i>Galanterie sur un Bouquet,</i>	200
<i>Histoire,</i>	209
<i>Esclaves rachetez par les Peres de la</i> <i>Merci, avec l'origine de ces Ordres,</i>	237
<i>Sonnet sur la Jonction des deux Mers,</i>	258
<i>Les Basses-Loges pres Fontainebleau,</i>	261
<i>Lettre de Londres, contenant plusieurs</i> <i>Nouvelles d'Angleterre,</i>	269
<i>Nouvelles d'Ecosse,</i>	288

TABLE.

Regiment de Dragons donné à M. ^r le Chevalier de Tesse,	292
La Chate. métamorphosée en Femme, Fable,	296
Mariage de M. ^r le Comte du Plessis, <small>avec mesdames de la Vallière.</small>	299
Baptême de cinquante Nègres,	305
Retour de M. ^r le Duc de Mortemar en Mer, apres son retour de Majorque à Marseille,	310
Prises faites sur Mer par M. ^r le Che- valier de Béthune,	311
Mariage de M. de Molac & de Ma- demoiselle de Roussille,	321
Ce qui s'est passé aux Etats de Nantes,	323
Effets surprénans du Tonnerre,	330
Madrigal sur ce que le Tonnerre a laissé les Armes du Roy entieres en trois endroits du mesme Edifice, apres avoir brisé grand nombre d'autres Ecussons,	332
Plusieurs Conversions remarquables,	333
Tour d'adresse d'un Maquignon,	336
Explication de la premiere Emigme,	340
Noms de ceux qui en ont trouvé le Mois,	341

T A B L E.

<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	346
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le vray</i>	
<i>Sens,</i>	346
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les deux</i>	
<i>Enigmes,</i>	347
<i>Enigme,</i>	348
<i>Autre Enigme,</i>	342
<i>Le Jeu du Monde,</i>	351
<i>Journal general de France,</i>	351

Fin de la Table.



Extrait du Privilege du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy, Donné à
Paris le 21. Decembre 1677.
Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES.
Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
de faire imprimer par Mois un Livre intitulé
MERCURE GALANT, présenté à Monsei-
gneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne
ledit Mercure, pendant le temps & espace de
six années, à compter du jour que chacun desd.
Volumes sera achevé d'imprimer pour la pre-
miere fois: Comme aussi defenses sont faites
à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & au-
tres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre
sans le consentement de l'Exposant, ny d'en
extraire aucune Piece, ny Planches servant à
l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre se-
parément, & de donner à lire ledit Livre, le
tout à peine de six mille livres d'amende, &
confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi
que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5.
Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
a cédé & transporté son droit de Privilege à
C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 21. Aoust 1681.*

Avis pour placer les Figures.

LA Planche qui représente la Vue
d'un Jardin, doit regarder la page
82.

L'Air qui commence par *Si je puis
bannir de mon cœur*, doit regarder la
page 183.

La Médaille de Monsieur doit re-
garder la page 260.

La Chançon qui commence par *Si
l'amour quelque jour*, doit regarder
la page 330.



MERCVRE

GALANT

A O U S T 1681.

IEroy, Madame, qu'il
me seroit difficile de
commencer cette-Let-
tre d'une maniere plus agrea-
ble pour vous, qu'en vous
faisant part de ce qu'une des
plus spirituelles Personnes de
Aoust 1681. **A**

2 MERCURE

vostre Sexe m'a écrit de Rome. Je vous envoie son Billet. Il vous fera voir que toute la Terre partage avec vous les sentimens d'admiration que vous avez pour Sa Majesté.

2252525252525 25252

A Rome ce 4. Juillet 1681.

VOstre secours m'est aujourd'huy nécessaire, Galant Mercure. Le glorieux Nom que vous portez en teste, me fait juger que vous avez quelque accès auprès du plus grand Roy du Monde, puis que

GALANT. 3

son illustre DAUPHIN veut bien vous honorer de sa protection. C'est ce qui m'oblige à m'adresser à vous pour vous rendre complice de ma temérité. Toute l'Europe étant occupée à louer les grandes Actions de cet auguste Monarque, il n'est pas juste que Rome seule demeure dans le silence, pendant qu'il applique tous ses soins à détruire l'Herésie, & à procurer de jour en jour de nouveaux Triomphes à l'Eglise. Comme il ne dédaigne pas de voir quelquefois vos Lettres, faites qu'il puisse sçavoir ce qu'on pense icy de

A ij

4 MERCURE

ses merveilleuses qualitez. Vous ne devez pas refuser cette grace à une Etrangere, qui n'a point encor pris de Protecteur en France, & qui veut vous devoir tout.

LA SOLITARIA DEL
MONTE PINCINO.

Ce qui suit, estoit ajouté à ce Billet.

AV ROY.

GRAND ROY, d'ôt l'Univers
admire la puissance,
Qui joignez au courage une rare
prudence,
Et qui faites douter par vos Faits
inoüis,

GALANT. 5

Laquelle est plus grande en
Loüis,
Ou la Valeur, ou la Clémence;
Ma Muse jusqu'icy tremblante
à vostre aspect,
N'osoit parler, pour avoir trop
à dire,
Et demeurant pour Vous dans
un humble respect,
Faisoit des vœux pour vostre
Empire.

52

Qui n'en feroit pour Vous, pour
un Prince si grand,
Si puissant, si vaillant, si juste,
Dont le Titre le moins auguste
Est le Titre de Conquérant;
Qui sur tous ses Sujets répand
en abondance
Les dons de sa magnificence,
Qui les comble de biens, & les
rend fortunez,

6 MERCURE

Et qui fait envier le bonheur de
la France

Aux Peuples les plus éloignez?

SS

Princes qu'il a vaincus, suivez
ses beaux exemples,

Vous devez tout à sa bonté.

La plus fameuse Antiquité

A de moindres Héros a cōsacré
des Temples;

Loüis pouvoit ranger vos Peu-
ples sous ses Loix;

Heureux vos Peuples mille
fois,

S'il eust voulu s'en rendre
Maître.

Sa Valeur pouvoit tout, son Bras
estoit armé,

Ce Prince estoit vainqueur, il a
cessé de l'estre;

Mais enfin, qui l'a désarmé?

GALANT. 7

Sont-ce vos efforts, vos intrigues,
Et de tant d'Alliez à ses pieds-
abatus?
Princes, il faut céder; par des-
coups impréveus,
Louis a renversé vos impuis-
santes Lignes,
Il s'est vaincu Luy-mesme, il
vous a pardonné,
C'estoit le seul moyen d'appaïser
cet orage;
Si la Paix vous a pû garantir du
naufnage,
C'est un bien qu'il vous a
donné.

SE

Ah, Grand Roy, quelle est
vostre gloire!
Vous faites moins pour Vous,
que pour vos Ennemis.

A iiii

8 MERCURE

Vostre rare valeur vous les avoit
soumis,

Et vous abandonnez le prix de
la Victoire.

Pourquoy vous exposer, courir
tant de hazards,

Forcer les plus puissans Ram-
parts,

Et faire pour vos jours trembler
toute la France,

Si Vainqueur vous cédez le fruit
de vos travaux,

Et content d'avoir pû vaincre
tant de Rivaux,

La gloire à vostre cœur tiét lieu
de récompense?

*Cette gloire n'est-elle pas assez
affermie? Toute la Terre ne con-
noist-elle pas assez le pouvoir de
vostre Bras? Et d'ailleurs, pour-*

GALANT. 9

quoy rendre en un moment, ce qui vous a cousté si cher? Avez vous combattu pour vos Ennemis? C'est un effet, dit-on, de vostre Royale bonté, qui veut triompher aussi-bien que vostre valeur; mais, SIRE, permettez-moy de croire autrement;

C'est plustost une prévoyance,
Je connois quelle en est la fin.
Vous voulez que vostre DAI-

PHIN

Augmente, côme Vous, la gloire
de la France.

Si cette rapide valeur,
Qui fait que tout deviét vostre
conquête,
Suiroit les mouvemens de vostre
illustre cœur,

IO MERCURE

Ce cher Fils sans espoir d'estre
jamais Vainqueur,
De quels Lauriers un jour cou-
vriroit-il sa teste?

*En effet, SIRE, où V. M. vou-
droit-elle qu'il trouvast des En-
nemis à combattre? Si vostre va-
leur se les soumettant tous, les
retènoit sous les Loix, cet il-
lustre Dauphin, sur qui tout
l'Univers a presentement les
yeux attachez, & dont il attend
les mesmes miracles, que vous
faites éclater aujourd'huy, pour-
roit avec plus de raison que ne fit
autrefois Alexandre, se plaindre
de cette valeur qui vous rend in-*

GALANT. II

vincible, & pleurer vos Con-
questes, lors que toute la France
est occupée à en témoigner sa joye
par des réjouiissances publiques.
Vous avez trouvé le moyen de le
consoler, SIRE, & de vous faire
en mesme temps une nouvelle ma-
tiere de triomphe, en rendant des
Provinces entieres à vos Enne-
mis. Ainsi l'on peut dire avec jus-
tice, que bien loin de vous regar-
der Vous-mesme dans cette Paix,
que vous avez imposée à toute
l'Europe, vous n'avez consulté
que vostre gloire, & celle de cet
illustre Fils. Vostre bonté ne s'est
pas arrestée là. Il falloit luy choisir

12 MERCURE

pour Eponse une des plus vertueuses Princesses du Monde, & dont la Renommée publiast de jour en jour de nouveaux prodiges. Ce n'estoit pas assez pour devenir la Belle-fille du plus grand Roy de la Terre, d'estre sortie d'un Sang Royal, & d'une Famille qui a donné tant de Roys, & d'Emperours à l'Europe, si les perfections de l'esprit & du corps, ne se rencontroient également dans sa Personne. Puisse le Ciel benir mille fois ce auguste Mariage, & en faire sortir une longue suite de Héros, imitateurs des vertus de LOUIS LE GRAND.

GALANT. 13

Mais ce n'est pas seulement la Maison Royale qui ressent les bienfaits de V. M. Tous vos Sujets y ont part, & cette bonté qui vous fait prendre la défense de leurs intérêts contre ceux de V. M. mesme, & prononcer en leur faveur contre les Droits de vostre Couronne, trouveroit peu de croyance dans les Pais Etrangers, si la Renommée n'avoit pris soin depuis longtems de nous informer de jour en jour des nouveaux miracles de V. M. Quelle gloire, SIRE, de faire vous seul la félicité de tant de Peuples! A peine avez vous ga-

14 MERCURE

gné cent mille francs, que par une
libéralité inouïe, vous les desti-
nez au Public. La Fortune, qui
dispensoit autrefois ses Trésors
mal-à-propos, s'est enfin repentie
de son aveuglement.

Oüy, c'est maintenant qu'on
peut dire

Que la Fortune ouvre les yeux.
Cōstante à vous servir on la voit
en tous lieux

Se soumettre en Esclave aux Loix
de vostre Empire;

Incapable de bien user

De tant de biens qu'elle pos-
sede,

Avec justice elle vous cede

L'avantage d'en disposer.

On peut connoître le mérite

d'une Famille par les graces dont
V. M. l'honore. Celle d'Estrées
en a reçu depuis peu de temps
des marques si publiques & si
glorieuses, qu'elle se trouve pré-
sentement au comble de la gloire.
Toute la Terre admire avec beau-
coup de raison le juste discernemēt
du plus grand & du meilleur de
tous les Roys, & prend part
aux avantages d'une Maison,
dont tous les Pais Etrangers ont
éprouvé l'esprit, & le courage.
Rome se peut vanter d'avoir
chez elle un Cardinal, & un
Ambassadeur, tous deux illustres
par cent belles actions, & dont

16 **MERCVRE**

la conduite à bien ménager les intérêts de la France, est connue de toute l'Europe. Les Mers tremblent au seul Nom de ce brave Maréchal d'Estrées. Il a trouvé le secret de dompter leur orgueil, & leur furie; de mettre en fuite, vaincre, & brûler des Flotes Ennemies jusques dans leurs Ports; de forcer en peu de jours des Chasteaux, & des Places capables de résister plusieurs mois à des Generaux moins expérimentez, & moins vail-lans que luy; de prendre des Isles entieres, & de porter la terreur des Armes de V. M. jusques

GALANT. 17

dans le Nouveau Monde.

Ce sont ces illustres récompenses, ces biens, & ces dignitez dont V. M. honore tant de Familles, qui font connoistre que le vray mérite ne peut demeurer caché à ses yeux, & que le faux n'est pas capable de l'ébloüir; & c'est de V. M. SIRE, qui a esté donnée du Ciel à la Terre pour la combler de biens, & dont on voit que des Actions éclatantes marquent toutes les journées, qu'on peut dire, comme autrefois de nostre Titus, qu'Elle est les délices du Monde. Le Ciel ne peut refuser à V. M. ses plus

ANJ. 1681.

B.

18 **MERCVRE**

saintes benédiction, lors qu'Elle s'applique avec un soin particulier à étendre les droits de son Empire en détruisant l'Herésie; & retirant du précipice tant de milliers d'Ames qui courent aveuglement à leur perte. C'est ce qui nous oblige, SIRE, à faire à Dieu de continuelles Prieres pour V. M. & à luy souhaiter toutes les prospéritez que sa pieté mérite.

Oüy, Grand Roy, que le Ciel favorable à nos vœux,
 Daigne prolonger vos années,
 Et que vos Descendans en comptent les journées
 Par des triomphes glorieux;

GALANT. 19

Qu'à vous rendre Vainqueur tout
aide & tout conspire,
Que l'on voye à vos pieds vos
plus fiers Ennemis,
Et que tout l'Univets soumis
Reconnoisse un jour vostre
empire.

La Paix ayant donné lieu
de renouveler les Exercices
du corps qui sont le plus en
estime; les Chevaliers, Ar-
chers, & Pistoliers de la Ville
de Péronne, ont crû devoir
rendre le Bouquet que ceux
de S^t Quentin leur avoient
donné en 1671. & dont ils
n'avoient pu encor s'acqui-
ter par l'embarras des Ar-

B ij

20 MERCURE

mées. Apres avoir obtenu des Lettres Patentes de Sa Majesté pour ce rétablissement, ils avertirent par des Lettres circulaires tous ceux qui s'exercent au Jeu de l'Arc dans les Villes de Picardie, Champagne, Soissonnois, Artois, Flandres, & autres, de se trouver à la Feste dont ils fixerent le jour au 29. de Juin dernier. Ainsi le 28. du mesme Mois, les Hautbois & les Tambours ayant donné de fort grand matin le signal de l'Assemblée, les Chevaliers de Péronne se

GALANT. 21

rendirent tous à cheval sur les huit heures à la Porte de leur Jardin. Ce Lieu que les guerres avoient ruiné entièrement, est devenu en six mois un des plus beaux de la Ville par les soins qu'ils en ont pris. Il est situé au milieu de deux Ruisseaux qui coulent dans l'enceinte de ses Murailles. Au dessus de la Porte sont gravées les Armes de Sa Majesté, & au dessous celles de Peronne, relevées en or. Le Vestibule est tout rempli de peintures. A main gauche est

22 MERCURE

Mutius Scevola se brûlant le bras pour se punir d'avoir manqué Porfenna, l'Ennemy de sa Patrie, avec ces mots, *Quid non pro Patria?* A la Porte de la Chambre sont ces autres mots, *Claris assueta trophæis*, pour marquer que la Ville de Péronne ne s'est pas acquis moins de gloire par les Armes, que par la fidelité qu'elle a toujours eue pour son Souverain. Cette Chambre est spatieuse, & peinte par tout de Trophées d'Armes, de Pistolets, de Carquois, de

GALANT. 23

Fleches, & d'Arcs. D'un costé est une Fille qui tient une Palme d'une main, & un Bouclier de l'autre. Une Fleche, un Arc, & un Pistolet sont peints sur ce Bouclier, avec ces paroles, *Utroque simul clarescere pulchrum. Vis-à-vis d'elle est un Chevalier Romain, tenant une Epée & une Rondache, sur laquelle sont ces mots, Turpo referre pedem. Il y a quantité d'autres Devises de cette nature. Le Jardin est séparé en trois Allées, toutes trois plantées d'Arbres à perte de*

23

24 MERCURE

veüe. Celle du milieu est bornée par deux grands Buts, faits en Pavillon, & couverts d'Ardoise, qui font un tres-agreable aspect parmy la verdure de ces Arbres. A costé de l'un est le Jeu de Pistolet, orné de plusieurs Peintures. Une Perspective borne l'Allée, à costé de l'autre, & la fait paroistre dans un grand éloignement. Les Chevaliers, dont j'ay commencé de vous parler, estant arrivez devant ce Jardin, montez tous à l'avantage avec des Houffes, & des Chapérons

GALANT. 25

Chapèrons de Pistolets, remplis de Broderie d'or, & de Dentelle d'argent, marcherent en tres-bon ordre, au milieu de la grande Place d'Armes de la Ville. M^r. Aubé qui en est Mayeur, estoit à leur teste, comme Capitaine-Lieutenât de la Compagnie. C'est un Gentilhomme de mérite, qui s'acquitta dignement de cet Employ. Il estoit vêtu d'Ecarlate, & avoit son Baudrier, ses Gands, & sa Housse, garnis d'une Frange d'or très-riche. Le reste des Officiers de la mesme Compa-

Aoust 1681.

C

26 MERCURE

gnie ; ſçavoir, M^r. Boïtel, ancien Eleu en l' Election, Sous-Lieutenant ; M^r. Vinchon, Enseigne ; & M^r. Reynard, Cornete, faisoient admirer leur propreté. Quarante Chevaliers qui les ſuivoient, habillez tous de la meſme forte, avoient chacun une Plume blanche, & une tres-grande quantité de Rubans verds ſur eux & ſur leurs Chevaux. C'eſtoit la Livrée de leur Jardin. Ils traverserent la Ville en cet équipage avec leurs Hautbois , & leurs Tambours , & allerent hors les

Portes recevoir les Compagnies des Chevaliers Etrangers. Celle de Soissons parut la premiere. On détacha M^r Cahieu Maréchal des Logis, pour la reconnoistre; ce qui ayant esté fait, la Compagnie de Péronne marcha jusqu'à un demy quart de lieuë de la Ville, où ayant trouvé les Chevaliers de Soissons, M^r Aubé mit l'Epée à la main ainsi que ceux de sa Suite, & en salua le Capitaine, luy témoignant l'obligation qu'on leur avoit d'estre venus honorer la

28 **MERCVRE**

Feste. En suite toute la Compagnie passa devant celle de Soissons qu'elle salua de l'Espée nuë, revint avec elle dans la Ville au son des Hautbois & des Tambours, & la conduisit dans le Logis qui luy estoit préparé, apres qu'elle eut fait un tour dans la Place d'Armes. Ceux de Soissons estoient à peine logez, que le Guet ordinaire de la Ville, entretenu par les Echevins pour avertir de ce qui se passe à la Campagne, vint donner avis qu'on voyoit paroistre d'autres Compa-

gnies. Celle de Péronne marcha aussi-tost, toujours en bon ordre, & fut à peine sortie, qu'elle découvrit les Chevaliers de la Ville de S^t. Quentin. Ils estoient au nombre de quatre-vingts, tous tres-bien montez, & avoient M^r. le Président Vallois à leur teste. Ils furent reçeus, conduits, & logez avec les mesmes honneurs que ceux de Soissons. La Compagnie de Montdidier arriva un peu apres, ayant M^r. Dargenlieu pour Capitaine. On luy rendit les

30 MERCURE

mesmes honneurs qu'aux deux premieres, & on en usa de la mesme sorte pour les Chevaliers des autres Villes voisines, la reception desquels dura jusqu'à neuf heures du soir. Apres qu'on les eut logez, ceux de Péronne se rendirent à leur Jardin, où un superbe Repas servit à les délasser. Le lendemain 29. toutes les Bandes averties par les Tambours, se trouverent à la Messe qui fut célébrée pour l'ouverture des Prix. Chaque Compagnie y alla Tambour batant, & En-

seigne déployée ; & ceux de Péronne s'y firent voir dans de nouvelles parures. Sur les quatre heures de ce mesme jour, tous se rendirent au lieu d'Assemblée. La Compagnie des Canóniers & Arquebusiers de la Ville, commandée par M^r. Vaillant son Capitaine, s'estoit mise sous les armes, au nombre de quarante, armez de Mousquets & de Bandolieres, & ayant chacun une Plume verte & blanche. On leur avoit confié le Bouquet que rendoient les Chevaliers de

32 MERCURE

Péronne. Les Fleurs qui le composoient estoient d'une foye si vive, que les veritables n'eussent pû les effacer. Jamais Ouvrage ne fut travaillé si artistement. Vous n'aurez pas de peine à le croire, quand je vous diray que la Reyne se l'est fait montrer plusieurs fois chez les Dames Religieuses de la Ruë du Bouloir, qui ont bien voulu y donner leurs soins. Ce Bouquet estoit posé sur un Piedestal de deux pieds de haut, tout doré, & orné de quatre Statuës aussi

dorées, dans les quatre coins. Ces Statuës estoient deux Nymphes, ayant des Palmes dans une main, & un Cœur dans l'autre, & deux Amours qui tenant chacun un Arc, sembloient estre prests à en décocher les Fleches sur ces Cœurs. Quatre Hommes vêtus des Livrées du Jardin, portoient le Bouquet. Parmy les diverses Compagnies des Chevaliers, celle de Villers-Cotrets, quoy qu'en petit nombre, se fit distinguer par une parure égale. On ne vit jamais plus de propreté.

34 MERCURE

Aussi n'estoit-elle composée que d'Officiers de la Maison de Monsieur , qui est un Prince qui ne se sert que de Gens choisis. Toutes les Bandes firent le tour de la Ville dans un tres-lesté Equipage , chacune prenant son rang selon que le sort l'avoit réglé. Lors qu'on fut devant la Porte de M^r de la Brouë, Lieutenant pour Sa Majesté dans la Place, les Officiers de la Compagnie de Péronne, luy allerent reïterer la priere qu'ils luy avoient déjà faite de tirer le coup du Roy, &

d'estre de la Collation préparée en leur Jardin. Il se mit aussi-tost en marche à leur teste, précédé par tous les Gardes de M^r. d'Hoquincour, Gouverneur de Péronne, & suivy du Major, & de tous les Officiers de la Garnison. Ils trouverent une premiere Collation qui leur fut offerte par les Echevins lors qu'ils arriverent à l'Hôtel de Ville. On la présenta aussi à toutes les Bandes. Je ne vous dis point combien on vuida de Verres à la fanté de Sa Majesté. Pendant ce

36 MEROVRE

temps, les Arquebuses à croc qui sont dans le Béfroy de la Ville, tirèrent sans intervalle, & l'on fut surpris de voir plus de quarante Drapeaux, posez aux Fenestres de ce mesme Hôtel par chaque Corps des Mestiers. Les Bandes estant revenuës au lieu d'où elles avoient commencé leur marche, chacun retourna chez soy, à la réserve des Officiers, qui avec M^r. de la Broüe & ceux de sa Suite, entrerent dans le Jardin. Il tira le coup du Roy comme on l'en avoit prié, & mangea

en suite avec tous les Conviez. La Collation se trouva servie au milieu d'une des Allées de ce Jardin. Rien n'y manqua pour la rendre magnifique, & les Hautbois d'un côté; & les Violons de l'autre, firent pendant ce Régal une harmonie des plus agréables. Le lendemain tous les Députés des Bandes s'assemblerent au même Lieu, où ils reglerent le tirage au fort, & les Prix au nombre de trente-deux. (On y employe deux mille Ecus que les Chevaliers four-

38 MERCURE

nissent.) Ccla estant fait, M^r. Aubé plaça les Pantons en présence de ces mesmes Députés, au bruit des Hautbois, & de plus de trente Tambours. Chacun ensuite tira à son rang, mais en divers jours. Celuy des Chevaliers de Péronne estant venu, ils parurent tous en Vestes de Brocard, ou de toile de Hollande très-fine, chamarrées de Dentelle & de Pierreries, avec des Toques de Satin couvertes d'une infinité de Rubans. Comme ils n'eurent point leur ordinaire succès

au premier Panton, ils s'en firent un sujet de divertissement pour eux, & pour tous les autres. Ainsi ils parurent le lendemain avec des Habits de Drap noir, couverts de Crespé, & marcherent dans la Place, leur Drapeau plié, le bout en terre, leurs Tambours voilez de noir, & batant d'une maniere tres-lente & toute lugubre. M^r Landon, Président en l'Élection, qui les précédait, portoit, quoy qu'en plein midy, une Chandelle allumée dans une Lanterne. Un

autre tenoit une Lunete d'ap-
proche pour chercher le
Noir, qu'ils n'avoient pû
trouver au Panton. La plai-
santerie fut fort approuvée.
Cependant tous fatiguez
qu'ils estoient de toutes les
Festes qu'ils avoient esté
obligez de faire, ils ne lais-
serent pas de gagner cinq
Prix. Le premier de tous, fut
remporté par un Chevalier
de Chauny. C'estoit une
Epée de vermeil. Vous pou-
vez juger de sa valeur par le
second, qui estoit un Bassin
d'argent de trois cens Ecus.

Le Vendredy 4. de Juillet, on distribua ces Prix en présence de tous les Députez; & le Bouquet ayant esté destiné d'un consentement general à la Compagnie de Mondidier, pour le rendre dans deux ans, il luy fut porté le lendemain par les Chevaliers de Péronne, précédés de leur Officiers tous à pied, & armez d'un Pistolet dont ils firent plusieurs décharges. Ceux de Mondidier marquerent beaucoup de joye en recevant ce Bouquet, dont ils se char-

Aoust 1681.

D

42 MERCURE

gerent par un Acte, & régalerent ensuite les Chevaliers de Péronne, & les Canoniers, avec une entière magnificence. On compta plus de 80. Personnes à ce Repas. J'ay oublié de vous dire que depuis le commencement de la Feste, il y eut Bal tous les soirs en trois ou quatre Maisons. Celuy que M^e Aubé donna le Mardy premier du Mois, estoit general pour toutes les Dames tant de la Ville que des environs. Mademoiselle Aubé sa Sœur, qui est une Personne bien

faite & d'un grand mérite, en fit les honneurs, & s'en acquita avec l'entier applaudissement de l'Assemblée. Il fut suivy d'une tres-belle Collation. Le mesme M^r Aubé donna un magnifique Repas à M^r de la Broüe, aux Officiers de la Garnison, aux Echevins, & aux Officiers des Compagnies Etrangères. Il fut servy à cinq services, de tout ce qu'on peut trouver de rare & d'exquis, & accompagné d'une Symphonie admirable de Musique, de Violons, & de Hautbois.

44 MERCURE

Le Jeudy au soir 3. du mois, on eut le plaisir d'un tres-beau Feu d'artifice. Les Cérémonies de la Feste furent terminées par le départ des Chevaliers de Mondidier, que ceux de Péronne conduisirent hors de leur Ville, marchant en bon ordre, & faisant des décharges continues. L'honneur qu'ils se sont acquis dans cette rencontre, a donné une telle émulation à toutes les Villes de ces Provinces, que dans l'ardeur de faire revivre un Jeu si noble, les plus con-

fidérables de chacune s'empressent à s'y faire recevoir. Ceux de Roye achètent une Maison afin d'y faire un Jardin ; ce qui donne lieu de croire qu'il n'y aura point à l'avenir une plus célèbre Feste, que celle du Prix general de l'Arc.

Si vostre Amy que vous me peignez entierement, possédé par les beaux Meubles, & qui semble vouloir faire autant de Palais qu'il a de Maisons ; est capable de souffrir une moralité un peu fâcheuse pour ceux à qui

46 MERCURE

rien ne manque, faites luy voir, je vous prie, la Traduction que je vous envoie de l'Ode d'Horace, qui commence par, *Eheu fugaces Postume, postume, &c.* Elle est du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon, dont vous avez veu plusieurs Ouvrages.

SSSSSS:SSSSSSSSSS

TRADUCTION DE LA
14. Ode du 2. Livre d'Horace.

DE tes attachemens si tu veux
te guérir,
*Postume, souviens-toy que tu vis
pour mourir.*

GALANT. 47

Les plus beaux de tes ans passent
avec vitesse,
Et tu sens ralentir l'ardeur de ta
jeunesse;
Ton culte envers le Ciel, ton encens,
ny tes vœux,
Ne pourront t'exempter d'une triste
vieillesse,
Ils n'arrêteront pas le temps qui fuit
sans cesse,
Et qui sans t'épargner vient blanchir
tes cheveux.

ES

Dûsses-tu chaque jour immoler cent
Victimes
Sur les Autels du Maître des En-
fers,
Dont le pouvoir, par des droits
légitimes,
Pour punir des Géans tous les crimes
divers,

48 MERCURE

Déjà depuis longtemps les retiens
dans les fers;

Rien ne pourra fléchir son cœur inexorable,

C'est une Loy pour tous inévitable,

Qu'il faut que chacun à son tour,

Pauvre, Riche, Berger, Monarque,

Passe confusément sans espoir de retour.

Dans la fatale Barque.

SE

En vain pour prolonger le cours de
nos années

Qui dans un certain temps par les
Dieux sont bornées,

Nous voudrions éviter les funestes
hazards

De Bellone & de Mars.

En vain l'art d'un Pilote, & le vent
favorable,

Conduiront sur les flots d'une Mer
redoutable

GALANT. 49

Nostre Navire jusqu'au Port;
En vain pour éloigner la mort qui,
nous étonne,

Nous craindrons dans l'Automne
D'un vent rude & mortel l'impé-
tueux effort.

SE

Il faut souffrir les coups de la Parque
fatale,

Il faut payer un jour le tribut à
Caron,

Voir le Cocyte errant, & le triste
Achéron,

Habiter de Pluton la Demeure in-
fernale,

Où parmi les horreurs d'une obscure
Prison,

La Race Danaïde, & l'orgueilleux
Typhon,

L'infortuné Sisyphe, Ixion, &
Tantale,

Novst 1681.

E

50 **MERCURE**

*Souffrent cruellement
De leurs crimes commis le juste châ-
timent.*

SS

*Il faut quitter tes Maisons de Cam-
pagne,
Tes Meubles somptueux, tes superbes
Palais,
Abandonner, & perdre pour jamais
Ton Epouse charmante, & ta douce
Campagne,
Toy d'un Tout si parfait la fidelle
Moitié,
Que la Mort à ses yeux ravira sans
pitié.*

SS

*Il faut quitter ces Lieux pleins de
delices
Qui sont à tes vœux si propices,
Ces Parterres, ces Bois, ces jardins
toujours verts,*

GALANT. 51

Où malgré les rigueurs d'une saison
cruelle,
Flore souvent se renouvelle,
Et conserve un Printemps au milieu
des Hyvers.

SE

Ces Lys, ces Oeillets, & ces Roses,
Que tu vois avec soin dans tes Jar-
dins écloses,
Mais qui ne durent qu'un matin,
Sont de tes foibles jours une vive
peinture,
Et tu n'auras qu'un semblable
destin.

Ces Arbres, ces Gazons, & ces Lits
de verdure,
Qui semblent ne changer jamais,
Quand tu satisfiras aux Loix de
la Nature,
Perdront leurs plus charmans at-
traits,

52 MERCURE

*Et deviendront pour toy de funestes
Cyprés.*

52

*Un Héritier vicndra, dont la folle
dépense
Dissipera les Biens qui luy seront
donnez;
A table on luy verra répandre en
abondance
Sur tes Planchers de marbre & de
peinture ornez,
Tes Vins délicieux, qu'on avoit dis-
tinez
Pour les jours de réjoüissance,
Et qu'avec tant de soin & tant de
vigilance
Tu tenois sous cent clefs dans ta Cave
enfermez,
Comme les plus exquis & les plus
estimcz.*

Le 20 de l'autre mois, il se fit une fort grande Cérémonie à Mets pour le Bap-
 ptême d'une jeune Juifve
 âgée de douze ans. Mon-
 seigneur le Dauphin & Ma-
 dame la Dauphine, qui vou-
 lurent bien luy servir de
 Parrain & de Marraine, fi-
 rent l'honneur à M^r. Bazin
 Intendant de Justice des
 trois Eveschez de Mets,
 Thoul & Verdun, & Fron-
 tiere d'Allemagne, & à
 Dame Marie le Page son
 Epouse, de les choisir pour
 la tenir en leur place. Tou-

E iij

tes les Ruës par où l'on passa pour se rendre dans l'Eglise Cathédrale, estoient tenduës de Tapifferies. Plusieurs Hautbois & Trompetes alloient les premiers; & precedoient les Officiers & Archers de la Ville en marche tres-bien réglée. Ils estoient suivis de quantité de petites Filles vestuës de Toile d'argent, habillées en Anges, avec des Cierges; & couronnées de Fleurs. Derriere elles marchoit la jeune Juifve qui alloit recevoir le Baptême, vestuë de

Moire d'argent, avec des Fleurs sur la teste, & quantité de Perles & de Diamans. Les Dames de la Propagation l'accompagnoient, avec les Nouvelles Catholiques; & les Curez de toutes les Paroisses de la Ville, dont les Banieres alloient devant, fermoient cette Marche. M^r. l'Archevesque d'Ambrun, Evesque de Mets, fit cette Cerémonie, pendant laquelle la grosse Cloche, qui ne sonne jamais que par l'ordre de la Ville, sonna plusieurs fois. Il faut soixante

56 MERCURE

Hommes pour cela. Il y eut grande Musique, & on tira le Canon. Cette Fille fut nommée Anne-Marie-Christienne, ainsi que Madame la Dauphine l'avoit ordonné. On distribua une somme d'argent à tous les Pauvres qui se présenterent, & cette maniere de Feste fut terminée par un grand Soupé, où M^r. de Seve Premier Président se trouva avec la plus grande partie de M^{rs} du Parlement, & des Dames de la Ville.

Le Cavalier que vous avez

veu si galant dans vostre Province, & qu'on vous a dit estre en solitude, a choisy pour sa retraite le Lieu du monde le plus agreable. C'est une Maison tres-bien située, qu'on peut appeller un petit Bijou. Les Apartemens n'en sont pas fort grands, mais tout y est propre, & d'une commodité admirable. Ce qui l'a sur tout déterminé à la préférer à beaucoup d'autres qu'on a voulu luy faire acheter, c'est la beauté du Jardin. On m'a fait voir une Lettre qu'il é-

crivoit en commun à cinq ou six Dames, pour les inviter à l'aller voir. Il les en prioit par le mérite qui suit ce qu'on fait pour les Reclus; & comme si l'agrément de son humeur n'eust pas suffy pour les attirer, il leur envoyoit la Veuë d'une Fontaine ornée de Jets d'eau, au bord de laquelle il les assuroit qu'on faisoit souvent de fort galantes conversations. Il est aisé de connoistre par ce bel endroit de sa Maison, qu'une Solitude pareille à la sienne n'est pas

difficile à supporter. Aussi ne l'est-elle que de nom, puis qu'il est rare qu'on l'y laisse seul. La maniere aisée dont il reçoit ses Amis, fait qu'on s'empresse à le visiter, & l'on revient toujours tres-content de ces sortes de Parties. Il s'en fit une il y a huit jours, de Gens choisis de l'un & de l'autre Sexe, qui eurent tout lieu d'estre satisfaits de luy. Il leur donna un fort grand Repas; & quand la chaleur du jour fut un peu diminuée, il convia cette

belle Troupe à venir prendre le frais à la Fontaine dont je viens de vous parler. On y servit la Collation aux Dames, qui furent surprises de l'effet que produisoient les Jets d'eau au milieu des Arbres qui font tout autour. Elles se promenerent en suite dans les Allées du Jardin ; & le hazard ayant fait que le Cavalier demeura un peu derriere avec une fort jolie Personne, Fille d'une de ces Dames, la plus enjouée de toutes se détournant, luy dit agreablement

GALANT. 61

que le nom de Solitaire qu'il se donnoit, n'empeschoit point qu'il ne s'attachast toujours aux Belles. Il répondit avec le mesme enjouement, qu'après les longs & divers voyages qu'il avoit faits dans le Pais de Galanterie, il n'estoit plus propre que pour le conseil; qu'à la verité il croyoit y avoir quelque talent, à cause du grand usage qu'il avoit du monde; & que peut-estre les Leçons qu'il donneroit ne seroient pas inutiles, pourveu qu'on voulust souffrir qu'il parlast

sincèrement. Il n'y eut personne qui en mesme temps ne s'offrist à l'écouter. Il demanda quelques jours pour examiner ce qui convenoit à chacune d'elles, & dégagea sa parole par diverses Lettres qu'il leur fit porter à toutes. Comme aucune de ces Dames n'a voulu montrer la sienne, je ne vous puis dire de quelle nature estoient les conseils qu'il leur donna. Apparemment ils avoient raport à leur caractère. L'une est coquette, l'autre ambitieuse, la troi-

GALANT. 63

sième prude, & la dernière un peu furannée. Vous jugerez là-dessus de ce qu'il pût leur écrire. La jeune Personne qui avoit esté la cause de l'engagement qu'il s'estoit fait, eut aussi sa Lettre en particulier. Je vous en envoie une Copie. L'innocence de son cœur qui est encor libre, n'a pû permettre qu'elle en ait fait un secret. Voicy en quels termes elle estoit conçue.

GALANT. 65

nocentes. Dieu sçait quels ra-
gousts ils se figurent à leur donner
les premières leçons. Pour moy,
je veux, s'il se peut, les prévenir
aupres de vous, & vous appren-
dre ce que vos Amans vous ap-
prendroient. Si mes enseigne-
mens vous plaisent moins que ne
feroient ceux qu'ils vous donne-
roient, en récompense ils vous
coûteront moins aussi.

Vous entrez dans le monde,
aimable Iris, sçachez les diffé-
rentes mesures qu'il faut prendre
avec les différens caractères de
Galans, auxquels vous vous
verrez exposée. Vous trouverez

Aoust 1681.

E

66 MERCURE

toutes les Ruelles & toutes les
Chambres semées de ces fades
Protestans, de ces infatigables
Diseurs de douceurs, devant qui
un visage un peu jeune, & des
yeux un peu passables, ne scau-
roient paroistre, sans estre aussitost
attaquez d'un nombre infiny
de fleuretes. Leurs admirations
ne vous font quartier sur rien.
Vous ne pouvez faire un pas, ny
dire un mot qui ne vous attire
un orage de loüanges. Leurs
yeux radoucis vous suivent par
tout. Jay veu de jeunes Per-
sonnes qui s'accommodoient de
ces Gens-là. Les premieres dou-

ceurs qu'on entend, sont d'ordinaire fort bonnes de quelque part qu'elles viennent, & les gousts qui ne sont pas encor formez, sont sujets à en estre un peu avides. Je ne croy pas que vous ayez besoin de leçon là-dessus; mais en tout cas, s'il vous en falloit une, écoutez ces sortes de Galans deux ou trois fois, cela suffira pour vous en desabuser. J'ay veu aussi de jeunes Personnes d'une autre humeur, qui estoient fatiguées de ces Doucereux éternels, jusqu'à le leur dire, Gardez vous bien de prendre cette méthode avec eux. Cela ne sert qu'à

68 MERCURE

leur faire redoubler, & qu'à irriter encor leurs éloges. Ils croient que tout ce qui vous tient, c'est la difficulté d'ajouter foy à ce qu'ils vous disent, & qu'en vous le redisant d'une maniere plus forte, ils vous persuaderont. Ce n'est pas là le moyen de vous délivrer de leurs visites. Gouvernez-vous plus finement. Convenez avec eux des loüanges qu'ils vous donneront. Mettez-vous de moitié à vous admirer vous-mesme. Prévenez quelquefois leurs fleuretes, mais tout cela d'une certaine maniere qui fasse voir un agreable mépris

pour eux, & non pas une sotte estime pour vous; & je vous répons que quelque esprit qu'ils ayent, vous les verrez fort embarrasser.

Il y a dans le monde une infinité de jeunes Gens aussi remplis de bonne opinion d'eux, qu'ils l'ont mauvaise des Femmes. Une seule aventure qu'ils auront eüe, peut-estre en des Lieux où il n'y avoit pas beaucoup à combattre, leur fait tirer des conséquences générales pour tout le reste du Sexe. Ils connoissent les Femmes, disent-ils, ils sçavent les prendre par leur

foible. Ils ont appris par expérience, que quelques beaux dehors qu'elles montrent, rien ne tient, quand on a l'art de bien attaquer. Vous les reconnoîtrez à un air de confiance qui regne sur tout ce qu'ils disent, à de certaines manieres hautes, qu'ils ont retenues de leurs conquestes, au peu de largesse qu'ils font de leur prétieuse estime. Ils sont persuadez qu'une complaisance aveugle gagne les Femmes. Ils s'y étudient, mais c'est une complaisance feinte, au travers de laquelle vous démeurez aisément qu'ils se répondent qu'elle ne leur

sera pas inutile. Recevez leurs protestations avec froideur, vous ne voyez point qu'ils en soient beaucoup touchés. Ils se tiennent sûrs que vous n'agissez que par grimaces. S'ils se trouvent à-teste avec vous, vous ne leur remarquez point cette agreable timidité qui est le caractere des veritables Passions. Point d'embarras à expliquer ce qu'ils pensent. L'honneur qu'ils prétendent faire en se déclarant, les fait d'abord entrer en matiere. Ils se plaignent d'un air sec & forcé, & avec des exagerations terribles; & ce qui ne manque pres-

72 **MERCVRE**

que jamais, ils vous comparent
aux autres Maîtresses qu'ils ont
euës, bien moins cruelles que
vous, car ils croient (Et cela
est quelquefois vray auprès d'une
certaine espece de Femmes) que
les exemples des faveurs qu'ils
ont obtenuës de quelques-unes,
peuvent beaucoup sur les autres,
qu'une premiere bonne fortune
en attire une seconde, Et que
telle se laisse vaincre à la répu-
tation d'un Amant, qui ne se
seroit peut-estre pas laissée
vaincre à l'Amant mesme.
Si jamais quelques-uns de ces
Gens-là vous tombent entre les
mains,

mains, vangez bien severement
 sur eux tout vostre beau Sexe.
 Ecoutez-les pour les mal-traiter,
 mais d'ailleurs évitez-les autant
 que vous le pourrez. Que toute
 vostre conduite avec eux soit
 extrêmement resserrée. Songez
 qu'il faut leur refuser les appa-
 rences autant que les choses mes-
 mes. Un Billet qui les mettra
 d'une Partie de jeu ou de prome-
 nade, est fort innocent. Cepen-
 dant ne le hazardez point avec
 eux. Ils en montreront l'écriture
 à mille Gens, à qui ils refuseront
 de le lire. Souvent quand ils
 sont teste-à-teste avec vous, ils

Aoust 1681.

G

74 MERCURE

ne veulent que l'honneur d'y
estre surpris. Ils affectent de vous
rendre des soins en public; et
cependant ils disent par le monde
en termes généraux, qu'ils ne
sont pas Gens à perdre leur peine.
Enfin il est tel Homme qu'il
vaudroit mieux aimer, que d'es-
tre seulement aimée d'un de
ceux-là.

Que j'aurois de choses à vous
dire sur les Amans que vous
pourrez avoir, qui seront au-
dessus de vous par leur rang
& par leur naissance! Re-
jetez bien loin la dange-
reuse vanité d'avoir tous les

jours à vostre Porte un Carrosse à Manteau Ducal. Ces fortes d'Amans sçavent vous faire une espece de honte des résistances que vous leur faites, en les traitant de manieres Provinciales, auxquelles ils opposent celles de la Cour; & peut-estre y a-t-il eu des Femmes qui leur ont accordé des graces considérables, par la seule crainte de faire croire qu'elles ne sçavoient pas assez bien vivre. Rendez à la qualité des Gens ce qu'elle demande précisément, & gardez-vous bien d'aller au delà. Autrement vous leur feriez con-

76 MERCURE

voir de trop hautes espérances.
Tenez-vous au dessous du Duc,
si c'est un Duc qui cherche à vous
voir, mais infiniment au dessus
de l'Amant.

Une des plus dangereuses
especes de Gens que vous puis-
siez rencontrer à vostre entrée
dans le monde, ce sont ceux qui
s'attacheront à vous pour vous
donner des conseils, & pour
prendre en quelque façon le soin
de vostre conduite. Ils ont de
l'acquis, ils décident. Une jeune
Femme est bien-aise de les trou-
ver d'abord pour Protecteurs de
son mérite lors qu'elle commence

à paroître, & de tirer d'eux les lumieres dont elle a besoin. Peu à peu on leur laisse prendre sur soy un ascendant qui se fortifie toujours. Quand on voudroit secouer le joug, on ne le peut plus. Ils ne manquent point de vous décrier le reste des Hommes. Ils tâchent ou à vous rendre suspects ceux qui leur feroient ombrage auprès de vous, ou à les écarter par leurs propres assiduités. Ils vous broüillent avec tous leurs Ennemis; & quand ils ont fait de vostre Maison une Solitude telle qu'ils l'entendent, ils se déclarent Amans.

78 MERCURE

ou plutost ils usent de leur droit, en vous commandant de les aimer. Prévenez cette indigne servitude; non pas en ne recevant point de conseils, (profitez-en, sans vous assujettir trop à ceux qui les donnent,) mais en ne souffrant pas qu'il s'établisse chez vous sur ce prétexte aucune sorte de domination; & ne fust-ce que pour l'empescher, négligez quelquefois de bons avis, quand ce ne sera pas sur des matieres trop importantes.

Voilà, ce me semble, les principaux caractères contre lesquels vous avez à vous tenir sur vos

GALANT. 79

gardes. Si vous profitez de mes Leçons, que vous devez croire entièrement des-intéressées, puis que je ne suis ny en état, ny en âge de prétendre à vostre cœur, au moins ne serez-vous en peril d'aimer que quand vous rencontrerez un Homme qui soit véritablement aimable; mais comme en ce cas je n'aurois guère de conseils à vous donner contre luy, je veux vous apprendre comment il doit estre fait, afin que vous ne vous y laissiez pas tromper. C'est une peinture que je vous feray la premiere fois.

Si nostre spirituel Solitaire tient ce qu'il promet, il sçait quelles qualitez sont essentielles à un galant Homme, & il en fera sans-doute un agreable portrait. Ce qu'il a écrit aux Dames, dont je vous ay dit que l'une est prude, & l'autre coquete, ne sera peut-estre pas toujourns si caché, qu'il n'en échape quelques Copies. Si elles me tombent entre les mains, vous les aurez aussitost. Il pense si juste, que tout ce qui vient de luy mérite d'estre gardé. Cependant je vous

81
me
vec
inc,
s de
ft la
belle
Jar-
bien
veux.
qui
ils à

der-
a qui
eyne
à la
u'elle



envoie une Planche qui me paroist avoir du rapport avec ce qu'on dit de la Fontaine, qui fait un des ornemens de la nouvelle Maison. C'est la Veüe de celle qu'on appelle *des Tritons* dans le beau Jardin d'Aranjuez. Elle a bien dequoy contenter les yeux. Aussi beaucoup de ceux qui l'ont veüe, la préferent-ils à toutes les autres.

Je vous appris, la dernière fois la Reception qui avoit esté faite à la Reyne Mere de Danemark à la Cour de Hanover, & qu'elle

en estoit partie pour aller à Pyrmont, dans le dessein d'y prendre des Eaux. Elle y arriva le Samedi 18. de Juin, selon le vieux stile, & le 28. selon nous. Madame l'Electrice Palatine s'y rendit une heure apres, & vint saluer la Reyne sa Merc. Les Danois qu'on ne voyoit jamais à ces Eaux qu'avec des Fourrures, y ont paru cette fois avec des Habits chamarrez, & brodez d'or & d'argent. En fort peu de jours la Cour y devint fort grosse, & peut estre ne verra-

on de longtemps tant de Princes Souverains assemblez en mesme Lieu. Pendant le sejour que Sa Majesté a fait à Pymont, il y a eu jusques à vingt-sept Altesses. En voicy les noms.

Monfieur le Prince Royal de Danemark.

Monfieur l'Electeur, & Madame l'Electrice de Brandebourg.

Madame l'Electrice Palatine.

Messieurs les deux jeunes Princes de Brandebourg.

Madame la jeune Princesse de Frisland.

84 M E R C U R E

Monfieur le Duc, & Madame la Duchefle de Zell.

Monfieur le Duc, & Madame la Duchefle de Hanover.

Meflieurs les deux jeunes Princes de Hanover.

Meflieurs les deux Princes de Holstein.

Monfieur le Prince d'Eyfenach.

Madame la Princeffe de Zell.

Madame la Princeffe de Hanover.

Monfieur le Landgrave de Caffel.

GALANT. 85

Mesdames les Landgraves
de Cassel la Mere & la Fille.

Madame la jeune Princesse
de Meckelbourg.

Monsieur le Prince & Ma-
dame la Princesse d'Anhalt.

Trois Princeses d'Anhalt.

Les noms employez dans
cette Liste ne désignent au-
cun rang entre ce grand
nombre d'illustres Person-
nes. Elles n'en ont pû con-
venir entr'elles; & pour évi-
ter dans les Assemblées tou-
tes les disputes de préseance,
elles s'en sont rapportées au
Sort, qui tour-à-tour leur a

fait changer de place.

Le Dimanche 19. (je suis toujours le vieux stile employé dans mes Mémoires) la Reyne passa tout le jour en devotion selon sa coutume, & fut complimentée de la part de M^r. l'Electeur de Brandebourg par M^r. de Galdebeek son Grand Chambellan. Madame l'Electrice de Brandebourg, les deux Princes de cette Maison, & plusieurs autres Seigneurs, luy envoyerent aussi faire compliment, & elle reçeut ceux de M^r. le Comte de Val-

dek, à qui la Comté de Pyrmont appartient.

Le 20. Sa Majesté fit appeller tous les Medecins, pour consulter si elle devoit prendre des Eaux.

Le 21. Elle commença à en boire, suivant ce qui avoit esté résolu, & continua d'en user pendant deux jours; mais comme elle s'en trouva incommodée, elle les quita.

Le 24. Feste de S. Jean, fut encor pour elle un jour de devotion.

Le 25. cette Princesse rencontra Madame l'Electrice

88 MEROVRE

de Brandebourg auprès de la Fontaine.

Le 26. qui estoit Dimanche, fut employé à ses devotions ordinaires.

Le 27. Madame l'Electrice de Brandebourg, accompagnée de M^r. le Landgrave de Cassel, la vint visiter avec une Suite magnifique.

Le 28. la Reyne alla voir Madame l'Electrice de Brandebourg, & Madame la Landgrave de Cassel.

Le 29. Sa Majesté fut traitée à Lude par M^r. l'Electeur de Brandebourg. M^r. les

Ducs de Zell & de Hanover prétendoient qu'il leur devoit rendre visite le premier, à cause qu'il estoit arrivé à Pymont avant eux; mais s'estant trouvé attaqué de gouste, ces Princes y accompagnerent la Reyne de Danemark, & virent cet Electeur, comme estant menez par cette Princesse. Peu de temps apres on se mit à table. Sa Majesté voulant donner lieu à ces Souverains de se voir sans contestation pour les rangs, proposa de faire tirer les Places aux Bits

Aoust 1681.

H

90 MEROVRE

lets. Voicy comment le Sort
les régla dans ce Repas.

1. *Place.* M^r. le Prince Phi-
lippe de Holstein.

2. Madame la Duchesse de
Hanover.

3. M^r. l'Electeur de Brande-
bourg.

4. Madame l'Electrice Pa-
latine.

5. M^r. le Duc de Zell.

6. M^r. le Duc de Hano-
ver.

7. La Reyne Mere de Da-
nemark.

8. Madame l'Electrice de
Brandebourg.

9. Madame la Princesse de Zell.

10. M^r le Prince de Saxe-Eysenach.

11. Madame la Princesse de Meklebourg.

12. M^r le Prince Philippe de Brandebourg.

13. Madame la Princesse de Hanover.

14. M^r le Prince George.

15. Madame la Duchesse de Zell.

16. M^r le Prince de Hanover.

17. M^r le Duc de Holstein.

H ij

92 MERCURE

Le 30. on se divertit au Jeu chez la Reyne de Danemark.

Le 1. Juillet, cette Princesse traita toute la Maison de Brandebourg & celle de Brunsvic. La Table estoit de vingt-deux Couverts.

Le 2. M^r le Duc de Zell donna un magnifique Repas à la Reyne & à toutes les Alteſſes.

Le 3. M^r le Duc de Hanover traita à son tour cette illustre Compagnie.

Outre les Alteſſes qui se sont trouyées à Pyrmont, &

qui estoient à la mesme Table lors qu'elles se sont traitées, il y avoit souvent d'autres Tables de cent Personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe.

Les quatre jours suivans se passerent aussi agreablement que les premiers ; & le 8. les Princes, les Cavaliers, & les Dames, voulant divertir la Reyne par la nouveauté d'une Mascarade, prirent des Chariots de Poste, avec du Foin & de la Paille, & monterent dessus comme des Gens qui venoient aux

94 **MERCVRE**

Eaux. Les uns estoient déguisez en Chartiers. Les autres, parmy lesquels estoit M^r. le Prince Royal, parurent en gros Marchands Hollandois venant des Indes. M^r. Ilten représentoit un Opérateur, avec M^r. le Prince de Holstein. M^r. le Prince Frédéric-Auguste de Hanover avoit un Habit de Femme; & les Dames qui furent de cette Partie, femirent ainsi que luy, en Bourgeoises de Campagne. Toute cette illustre Troupe passa devant les Fenestres de

la Reyne, qui leur donna à souper, & le Bal en suite.

Le 9. on fit venir des Sauteurs, des Marionetes, des Joüeurs de Flûtes, & d'autres Instrumens, avec des Chanteurs.

Le 10. on fit une Loterie de deux mille Ecus, où il fut permis à tout le monde d'aller prendre des Billets. M^e le Duc de Hanover donna aux Comédiens deux cens Ecus qu'il y avoit mis, & ils aimèrent mieux les prendre en espee, que de les risquer, sur l'esperance d'avoir les gros Lots.

Le II. la Reyne de Danemark traita toutes les Altesſes, & partit ce meſme jour, apres avoir fait diſtribuer une grande ſomme d'argent aux Pauvres, qui eſtoient accourus en foule à Pymont. Elle alla coucher à Hamelin, & le lendemain à Hanover. Pendant quelques jours qu'elle y a paſſez, voicy l'ordre qu'on a ſuivy pour la Table. On ſe prenoit par la main dans la Chambre de la Reyne, d'où l'on ſortoit en une longue file, chaque Cavalier tenant
 une

une Dame. On tournoit ainsi autour de la Table; & quand elle estoit entourée on prenoit place où l'on se trouvoit, sans qu'on s'attachast à observer aucun rang. La Reyne mesme qui voulut estre de cette Suite, n'avoit quelquefois qu'une des dernieres places. Treize Altessees mangeoient toujourns avec elle, sçavoir, M^r le Prince Royal de Danemark, Madame l'Electrice Palatine, M^{rs} les Ducs de Zell & de Hanover, Mesdames

Novbr 1681.

I

les Duchesses-leurs Femmes;
M^{rs} les deux Princes de Hol-
stein, M^r le Prince d'Eyse-
nach, avec M^{rs} les deux
Princes aînez de Hanover,
& Mesdames les Princesses
de Zell, de Hanover, & de
Meklebourg. On y a donné
trois Réprésentations de l'O-
péra Italien d'*Alceste*, & dan-
cé deux fois le grand Balet
intitulé *le Charme de l'Amour*,
que l'on avoit augmenté de
quelques Entrées. Je vous
en fis la description dans ma
Lettre du Mois-d'Avril, &
l'accompagnay des Vers qui

ont esté faits sur cette matiere. La Reyne de Danemark s'est fort divertie à ce Ballet. On en prépare un nouveau, tout champestre & qui doit estre dancé dans la Campagne à la clarté des Flambeaux. Je vous feray part du détail qu'on m'en promet.

M^r Gardien, Secretaire du Roy, est Autheur de la Fable qui suit. Elle est de pure invention, & remplie d'allusions aussi fines que naturelles. La morale en peut estre utile à bien des Gens.

100 MERCVRE

SSSSSS:SSSSSSSSSS

LA SALIERE,

ET LE SUCRIER.

FABLE.

DAns une Office d'importance,
Sur une superbe Crédence,
Parmy cent Vases précieux,
Régnoit une grosse Saliere,
A qui malgré sa mine fiere,
Un Sucrier voisin faisoit fort les
doux yeux.
Au retour du Buffet, au sortir de la
Table,
Ce beau Peuple d'argent devenu
sociable,
Pour charmer les ennuis de sa captivité,

GALANT. 101

Passoit à discourir les entières jour-
nées,

Pestant assez souvent contre les Des-
tinées,

C'est l'employ du chagrin & de l'oi-
siveté.

Un jour nostre Galant s'adressant à
la Belle,

Luy dit en soupirant ; Il le faut
avoüer,

Charmant Objet de la Ga-
belle,

On ne peut assez vous louer.
Que vostre sort est beau ! qu'il
est digne d'envie !

Vous donnez aux Mortels le
trésor de la vie,

Ce Sel si précieux, du Ciel le
Favory,

Jadis symbole de sagesse,
Aujourd'huy source de ri-
chesse,

102 **MERCVRE.**

Et qui depuis cent ans fait bien
le renchery.

De sa piquante humeur, quoy
que l'on puisse dire,

Il n'est point à mon gré de com-
merce plus doux;

C'est luy dont vous tenez
l'empire

Que l'on vous donne parmy
nous.

Chez ces mesmes Mortels il a
mesme efficace;

Par le Sel on s'éleve, avec luy
l'on peut tout;

Et sans luy, tel qui tient une
premiere place,

Comme le reste de sa race,

Se verroit encore au bas bout.

Quand vous estes unis, ce n'est
qu'avec prudence;

Ce n'est qu'avec respect qu'on
doit vous approcher;

Chez vous du bout du doigt on
n'ose le toucher;

Et pour l'avoir de vous, il faut
baïsser la Lance.

A vostre seûreté tout le monde
prend part.

S'il vous arrive par hazard

De faire un faux pas, chacun
tremble;

Et soit scrupule, soit raison,

Venez-vous à verser, il semble

Qu'on va voir tomber la Mai-
son.

Mais voyez des Humains quelle
est la frénésie.

Ils trouvent dans mes flancs le
Nectar, l'Ambrosie;

Cependant ces Ingrats me pla-
cent dans un coin;

Comme un chétif Valet on m'a-
pelle au besoin;

I üij;

104 MERCURE

L'on m'empoigne, l'on me
culbute,

J'ay beau tomber, l'on méprise
ma chute;

Mesme l'on prend plaisir à voir
couler mes pleurs,

Et je suis en un mot un vray
Souffre-douleurs.

O Dieux, que n'ay-je l'avantage
De faire de ce Sel le debit &
l'usage!

Il pourroit seul tous mes desirs
combler,

Par l'honneur de vous ressem-
bler.

*La Nymphe luy répond; Je vous
suis obligée;*

Mais avec tous ces biens que
vous exagerez,

Amy, je ne suis pas si fort avan-
tagée

Que vous vous le figurez.

J'en conviens avec vous ; se voir
sur le Pinacle,

Peut flater nostre ambition,
Mais estre en eternal spectacle,
Et ne servir jamais qu'à la cor-
rection,

Ne se peut sans causer morti-
fication.

*De Sel n'estoit alors tout-à-fait dé-
garnie*

La Saliere, parlant ainsi;

*Mais elle n'en eut grain, quand sui-
vant sa manie*

Elle ajouta le discours que voicy.

Cher Hoste, & Confident du
Prince des Epices,

Qui des Palais friands fait les
grandes delices,

N'estes-vous pas cent & cent
fois heureux?

106 MERCURE

N'est-ce pas vous, Monsieur le
Doucereux,

Qu'on garde pour la bonne
bouche ?

Je vous trouve un joly Garçon,
De vous plaindre si fort de ce
que l'on vous touche,

Sans faire beaucoup de façon.

Quoy ? pour quelques tours
d'estrapade,

Ne comptez-vous pour rien
l'changeement, promenade,

Et l'honneur de passer par de fort
belles mains ?

Allez, n'accusez plus la rigueur
des Humains.

Quel seroit mon bonheur d'estre
ce que vous estes,

Et de faire ce que vous faites !

Ah, dit nostre Eventé, que le cour-
roux du Ciel

Change plûtoft mon Sucre
en Fiel.

*Voila de ces deux testes foles
Les beaux raisonnemens, & les dis-
cours frivoles,*

*Doni le Destin, pour les punir tous
deux,*

Prit sujet d'exaucer leurs vœux.

Un jour, apres débauche entiere,

Il arriva que l'Officier

Mit du Sucre dans la Saliere,

Et du Sel dans le Sucrier.

*Afin que vous & moy nous trouvions
nostre compte,*

*Vous voulez bien, Lecteurs, que ce
soit du Sel blanc;*

Car à vous le dire tout-franc,

Le gris n'est pas propre à ce conte;

Mais revenons-y promptement,

Avançons vers le dénoüement,

*Et voyons au Repas, quand l'heure
en fut venue,*

108 MERCURE

*L'effet que produisit cette étrange
bévue.*

*Le premier qui crût avoir pris
Du Sel pour saler sa viande,
D'un goust si différent se trouvant
bien surpris,*

*Cria, que la Saliere estoit une
friande,*

*Qu'elle s'estoit renduë aux dou-
ceurs d'un Galant.*

*Mais que la continence est un
rare talent !*

*Où trouver Femelle si prude,
Que l'amoureuse passion,
Malgré sa fierté, son étude,
Ne livre tost ou tard à la ten-
tation ?*

*Un autre apres semblable épreuve,
Feignit de l'excuser, disant qu'elle
estoit Veuve,*

Et que sans crime elle avoit convolé;

Mais il fut bientôt contrôlé
 Par un tiers, qui d'un front austère
 Assura qu'elle avoit grand tort,
 Et que le Sel n'estant pas mort,
 Elle avoit commis adultere.
 Par cent autres brocards, qu'il falut
 essayer,
 Jugez si la Pauvreté eut de quoy s'en-
 nuier.
 Enfin toute confuse & toute con-
 tristée,
 A l'Office elle est reportée,
 Pour la réduire à son premier em-
 ploy,
 Dont si mal-à-propos elle enfraignit
 la Loy.
 Avec le Fruit, on sert un Plat de
 Crème;
 Pour la sucrer, on prend nostre
 Galand;
 Mais le Malheureux n'y répand

NO MERCURE.

*Avec son Sel, qu'une amertume ex-
trême.*

*Là le plus diligent est le plus-tost
trompé;*

*On ne s'en vante pas, on touffe, on
crache, on mouche;*

*J'ay mal à la luete; ouïay, j'avale
une Mouche.*

*Plustost créver, qu'un seul l'eust
échapé.*

*On aime mieux faire la mine
De tout Animal qui rumine,
Jusqu'à ce qu'on ait veu le dernier
attrapé.*

*C'est la méthode charitable,
Par tout ailleurs, comme à la table;
Et tel souffriroit en secret
Sur son dos six bons coups de foïet,
Pour le malin plaisir, de voir sur
quelque épaule
Appliquer seulement deux ou trois
coups de gaule.*

*Finissons la digression,
Et quittons la réflexion.*

*Enfin l'éclat de rire au silence suc-
cede;*

*Aux Brûlots avalez, bien boire est
le remede;*

*Puis, sans perdre de temps, on tra-
vaille au Procés*

*De cet Audacieux qu'on accuse
d'excés.*

*Qui l'auroit crû, dit-on, de cette
ame traîtresse?*

*Ah qu'un Rustre peu com-
plaisant*

*Est quelquefois moins mal-
faisant*

*Qu'un Jan. doucet qui nous
caresse!*

*D'autres plus rigoureux le traitent
d'Imposteur,*

Disent que c'est un Séducteur,

112 **MERCURE**

*Qu'il a corrompu la Saliere,
Ou du moins qu'on ne peut nier
Que ce ne soit un Faussannier,
Et que la preuve en est entiere.*
**Le dernier Opinant le prit d'un ton
plus doux,
Et dit; Seigneurs, vous sçavez
tous,
Que la premiere faute est tou-
jours pardonnable.
Epargnez donc ce Misérable,
Il a failly moins par malignité,
Que pour la curiosité.
Afin pourtant qu'il s'en sou-
vienne,
Et que d'oresnavant la crainte
le retienne,
Donnons à ce joly Mignon,
Pour surveillant, pour compa-
gnon,
Le bon Vinaigrier, d'ôt l'humeur
satyrique,**

GALANT. 113

Comme vous sçavez, mord &
pique;

Que placé devant luy, sans cesse
à son aspect

Il en craigne les coups de bec.

L'avis fut trouvé bon, & l'Arrest
s'exécute.

Depuis ce temps, le pauvre Con-
damné,

Sur un Buffet bien ordonné,

A ce Censeur toujours se trouve en
bute.

Pour la grosse Saliere, elle ne paroist
plus;

Après s'estre épuisée en regrets su-
perflus,

Elle-mesme elle s'est punie,

Elle-mesme elle s'est banie;

Es l'on dit que l'excès de ses vives
douleurs,

Tous les jours la fait fondre en larmes.

Aoust 1681.

K

114 MERCVRE

*Elle nous a laissé de petites Bâtardes;
Ces foibles Avortons, ces Salieres*

camardes;

*De honte sous les Plats vont si bien
se cacher,*

*Qu'à toute heure il les faut cher-
cher.*

*Cette Fable peut nous apprendre;
Qu'il faut se bien connoître, avant
que d'entreprendre;*

Et peut encor nous avertir,

Qu'il ne faut jamais pervertir

*Les talens que du Ciel nous avons
en partage;*

Autrement, pour conclusion,

*Au Prochain nous causons dom-
mage,*

A nous-mesmes confusion.

*Le Vendredy 8. du mois;
M. le Marquis de Louvoys,*

Fils aîné de Monsieur le Marquis de Louvoys, Ministre & Secretaire d'Etat, soutint un Acte de toute la Philosophie au College de Clermont. La Thése estoit dédiée au Roy, qu'elle représentoit fort au naturel. Au bout de la Salle estoit élevé un Dais, sous lequel on avoit mis le Portrait de ce grand Prince. Monsieur de Louvoys, Pere de ce jeune Répondant, & Monsieur l'Archevesque de Rheims son Oncle, faisoient les honneurs de l'Assemblée. Vous

K ij

jugez-bien qu'elle fut aussi nombreuse qu'illustre. M^e. le Cardinal de Bouillon, M^e. l'Archevesque de Paris, & tout ce qu'il y avoit alors de Prélats icy, furent témoins de cette Action, aussibien qu'un grand nombre de Princes, Ducs & Pairs, Maréchaux de France, Ambassadeurs, Conseillers d'Etat, & autres Personnes qualifiées.

Avant l'ouverture de la Dispute, le Souûtenant fit une belle Harangue en l'honneur du Roy, & la prononça avec une grace qui ne se

peut exprimer. Apres avoir fait connoistre qu'il pouvoit combattre avec confiance sous les auspices d'un Prince, à qui la Victoire avoit toujours obey, il s'étendit fort sur la modération. Il dit, que cet auguste Monarque avoit mieux aimé se montrer digne de commander à toute la Terre, que d'en acquérir l'Empire, & que préférant la gloire de rendre heureux tous les Peuples à celle d'en triompher, il avoit sans peine interrompu des Conquestes, dont la suite auroit pu mettre en quelque péril la Justice, l'Innocence, la Religion,

118 MERCURE

*& les beaux Arts, qu'il avoit
toujours cherché à faire fleurir.*
Ce Discours finy, M. l'Abbé
Pelletier, Fils du Conseiller
d'Etat qui porte ce nom, ou-
vrit la Dispute, avant laquelle
il fit compliment au Soute-
nant, sur les avantages de son
illustre Famille, qui a l'hon-
neur de servir le Roy dans
les Charges, & dans les Af-
faires les plus importantes de
l'Etat, avec la fidelité & le
succés qui est sçeu de tout
le monde. Ceux qui argu-
menterent apres luy, furent
M. l'Abbé de Lorraine d'Ar-

GALANT. II9

magnac ; M.^r l'Abbé de Charost ; M.^r de Croissy ; M.^r l'Abbé de Luxembourg ; M.^r le Marquis de Villequier, Fils aîné de M.^r le Duc d'Aumont ; & M.^r l'Abbé de Vaubecourt. On ne peut répondre avec plus de netteté & de présence d'esprit, que fit M.^r de Louvoys pendant deux heures. Il découvrit de filoin les difficultez, & les pénétra si bien, que celuy qui présidoit n'eut rien à luy dire dans tout le cours de cette Dispute. La solidité de ses réponses ne surprit per-

sonne. Au contraire, estant du Sang dont il sort, on eust eu sujet de s'étonner, s'il se fust tiré avec moins de gloire d'une occasion de cette importance.

Je croyois ne vous parler de la Galerie qu'on fait à Versailles, qu'après qu'elle seroit achevée; mais il n'y a pas moyen de me taire d'un morceau, qui pendant sept ou huit jours qu'on l'a laissé découvert, a fait l'admiration de toute la Cour, & d'un nombre infiny de Curieux. Ce fut dans le dernier

mois

mois qu'on eût le plaisir de voir le commencement de ce magnifique Ouvrage. M^r. le Brun en a fait tout le dessein, c'est à dire que les Ornaments, la Sculpture, & enfin toutes les choses qui contribuent à l'enrichissement de la Galerie, partent du Génie de ce premier Peintre de Sa Majesté. Les grands Tableaux sont de sa main, & le tout ensemble représente l'Histoire du Roy par allégorie. Les fortes expressions, qui sont si naturelles à cet Homme tout

AOÛT 1681.

L

merveilleux dans son Art, jointes à la grandeur du sujet, & à la crainte pleine d'admiration & de respect qu'imprime la Personne de nostre auguste Monarque représentée en plusieurs endroits, ébloüissent tellement les yeux, que pour les tenir trop attachez à ce qu'on ne peut assez regarder, on demeure dans une agreable extase dont on voudroit ne sortir jamais. Si vous aviez entendu parler ceux qui ont veu ce superbe Ouvrage, vous diriez sans-doute que je

hazarde beaucoup à vous en vouloir entretenir, puis qu'on ne sçauroit trouver de termes qui puissent bien exprimer ce qu'il a de surprenant. Je croy pourtant que ~~quelques~~ quelques beautez qu'il ait, vous les cõprendrez quand je vous raporteray ce qui en a esté dit, qui est *qu'il estoit digne du Roy*. Dispensez moy de rien ajoûter à une loüange qui comprend tout ce qui se peut dire. On a recouvert ce beau morceau qu'on ne reverra que dans deux ans & demy, que la Galerie doit estre achevée.

Le Samedi 2. de ce mois, une Famille toute entiere d'un riche Bourgeois de Châlons sur Sône, composée du Pere âgé de soixante ans; de la Mere, de cinquante-six; d'un Fils, de trente; & de cinq Filles dont la plus jeune a quinze ans, abjura l'Hérésie de Calvin dans la Paroisse de S^t Jean de Dijon. Leur conversion est l'effet des soins, & de l'extrême application de M^r le Marquis de Vaisley à les convaincre des Veritez Catholiques. Les difficultez qu'ils luy ont op-

posées pendant trois ans n'ont point rebuté son zele, & il est enfin venu à bout de ce glorieux ouvrage. Il y a déjà quelques années que ce Marquis demetire à Châlons, son peu de santé luy ayant fait quitter le Service dans lequel il s'est toujours distingué. Il est tout percé de coups. Ce sont d'assez fortes preuves de sa bravoure. L'abjuration dont j'ay commencé de vous parler s'est fait publiquement, & avec beaucoup de pompe, entre les mains de M^r. Ar-

L iij.

mat, Grand-Vicaire de M^r. de Langres. Il estoit accompagné de M^r. Bouhier Officiel, ancien Conseiller au Parlement de Dijon, & Doyen de la Sainte Chapelle, & de M^r. Buiffon Promoteur, Chanoine de la Chapelle aux Riches de la mesme Ville.

La Violete s'est broüillée tout de nouveau avec le Muguet. C'est ce que vous apprendra la nouvelle Lettre que je vous envoie du Berger Fleuriste.

Qu'alors on a de défiance!
 Un bon avis passe pour trahison,
 Un bon remede pour poison;
 On croit qu'il n'en vient rien, qui
 ne soit une offence.

*Vous allez voir, aimable
 Cloris, une assez grande preuve
 de cette verité, dans cette Rela-
 tion de l'Empire des Fleurs, que
 j'ay reçeuë d'une Lumiere de mes
 Amies. La voicy.*

L'un des premiers jours de
 cet Eté, une Roze à cent
 feüilles ayant assemblé le
 Muguet & la Violete, avec
 neuf autres Fleurs, pour un

petit Régál qu'elle leur vou-
loit donner sur les belles
Rives de la Jenſe, elles s'y
virent ſans témoignage de
mécontentement, & parta-
gerent en paix avec leurs
Compagnes, les divertiffe-
mens de cette journée. Com-
me j'estois de cette Feſte, j'en
puis parler avec certitude.

*Flore noſtre grande Princeſſe,
Les Graces ſes Dames d'atour,
Les doux Zéphirs ſa petite No-
bleſſe,
Les Jeux, les Ris, qui ſont les Sci-
gneurs de ſa Cour,
Eſtoient auſſi conviez par la Roze,
Et parmy nous paſſerent tout le jour.*

*Mais la Feste manqua de la meilleure
chose,*

On n'y vit point l'Amour.

Le hazard voulut que sur le soir, chacune de nous ayant pris party, le Muguet & la Violette se trouverent seuls, dans un petit Pré assez agreable. Ils garderent d'abord le silence; puis le rompirent par la loüange de nos Sœurs champestres qui les environnoient; & passant en suite de ce discours à d'autres, ils tomberent insensiblement sur leurs propres affaires.

*Ainsi les poursuivans de la vive
étincelle,
Nos petits Mouchérons
Avant qu'e de s'approcher d'elle,
Font quelques tours aux environs,
Puis se viennent enfin brûler à la
Chandelle.*

Le Muguet se plaignant des propos choquans que la Violette avoit tenus de luy, chez l'Iris; & la Violette, du peu d'état que le Muguet témoignoit faire d'elle, depuis plusieurs mois. Il luy dit que les nouvelles connoissances qu'il avoit de sa Coqueterie, estoient de grands sujets de rebut. Elle luy répondit:

qu'un rebut qui estoit mal fondé, devoit luy tenir lieu de vangeance; & enfin apres s'estre poussez de cette sorte pendant quelque temps, elle demanda sur quelle preuve il luy reprochoit sa Coqueterie, ajoûtant qu'il n'avoit qu'à parler & à parler sans déguisemēt. Le Muguet se défendit de venir à cette explication..

Il connoissoit la Verité.

Il sçavoit que c'est une Belle,

Qui quelque fois a de la cruauté.

*Il la trouvoit dans cette humeur
cruelle*

*Sur le sujet, dont il estoit tenté
De s'expliquer d'un air fidelle.*

*Il ne ſçauroit mentir , il a de la
bonté,*

Il craignoit de déplaire;

Reſtoit donc à ſe taire.

C'eſtoit ſon intention , & elle dura aſſez longtems; mais enfin il ſe rendit , tant il fut preſſé par la Violete; & la généreuſe eſpérance qu'elle ſçauroit profiter de ce qu'il diroit , en prenant du moins mieux garde à elle à l'avenir, que par le paſſé, n'aida pas peu à luy ouvrir le cœur & la bouche. Apres donc luy avoir fait entendre que ſi elle avoit de la peine

à recevoir son discours en bonne part, elle devoit penser qu'il ne tiroit à aucune conséquence, puis qu'il luy parloit sans témoins. Il luy raconta avec sa franchise ordinaire, tout ce qu'il avoit reconnu & jugé de son intrigue avec la Fleur de Pescher. La Violete n'écouta pas ce récit sans confusion. Les remarques & les pénétrations du Muguet, la surprirent tout-à-fait; & comme elle ne sçeut que luy répondre pour sa défense, elle se déchâna contre luy d'une manière terrible.

Tout ce qu'en bravant Terre &
 Cieux,
 L'insolente Mégere
 Peut faire éclater de colere,
 Parut avec excès, au geste & dans
 les yeux
 De la brûlante Violette;
 Et tout ce que l'on sçait de plus in-
 jurieux,
 Au prix des mots nouveaux que dit
 cette Coquette,
 N'est que douceur & que fleuretes;
 Jamais transport ne fut si furieux.

Je l'ay appris d'une Fleur
 champestre cachée derriere
 un buisson, qui observoit
 cette Emportée, sans qu'elle
 s'en apperceust. Cet orage
 ne se borna pas à une gresse

d'injures. Elle défendit pour jamais au Muguet, l'entrée de sa retraite; le menaça de l'insulter en toute sorte de Compagnies; protesta de le broüiller mortellement avec le Violier; & jura enfin ses grands Dieux, qu'elle hazarderoit encor sa réputation, & mesmes sa vie, pour se vanger de luy. Si le Muguet fut surpris d'une tempeste si extraordinaire, je le laisse à penser; mais il le fut beaucoup d'avantage, lors qu'estant allé chez elle cinq jours

après, malgré sa défense,
 pour luy demander pardon
 de l'avoir mise en colere, per-
 suadé qu'il devoit cette hon-
 nesteté à son Sexe, elle re-
 commença les mesmes dis-
 cours, avec la mesme fu-
 reur.

*La récidive est étonnante;
 Mais il est plus encore étonnant que
 le temps,
 Qui sçait calmer la plus grande
 tourmente,
 N'eust rien diminué de ses trans-
 ports ardens.
 J'ay fait mon devoir, j'en suis
 quite,
 Luy dit-il en prenant congé;
 Aoust 1681. M*

De toutes les façons je me sens
dégagé,

Voicy ma dernière visite;

Violette, adieu pour jamais.

*Elle luy répondit, Point d'adieux;
point de paix.*

Il ne fut pas difficile au
Muguet de se consoler de
ce procédé, dans les disposi-
tions où il estoit pour la Vio-
lette. Ce qu'il en jugea, fut
que cette fine & mystérieuse
Fleur crévoit de dépit, de
voir que son jeu avoit esté
découvert, & que les appa-
rences qu'elle bravoit es-
toient soutenues par de trop
fâcheuses évidences.

*Le mensonge est compté pour une
bagatelle,*

*On en accorde aisément le pardon;
Mais pour la vérité on prend un
autre ton;*

*Son atteinte est mortelle,
Elle frappe le cœur, & reste au sou-
venir,*

On n'en peut revenir.

Cette raison des grandes émo-
tions de la Violette, re-
doubla dans le Muguet la
trop juste aversion que luy
donnoit sa coqueterie, & le
fit résoudre à se bien défen-
dre, si elle entreprenoit de
l'attaquer. Ce jour-là mes-
me, & les deux suivans, ils

M ij

se trouverent de régal ensemble au pied du Mont charmant. Le silence fut gardé de part & d'autre dans les deux premières rencontres ; mais dans la troisième, la Violette parla , & fit paroître son ressentiment par des éclats qui luy échappèrent. Le Muguet les soutint avec une honneste hardiesse, & ne craignit point de faire connoître à toute la Compagnie qu'ils estoient broüillez. Cette Compagnie dont j'estois, n'estoit composée que de leurs Amis. Aucun

neantmoins ne se mit en
peine de les raccommoder.

*Nous avions une joye extrême, mais
secrete,*

De voir ouvertement

L'empire de cette Coquette

Diminué de cet Amant,

Et desirions à leur rupture,

Un éclat de cette nature,

*Afin que leur honneur, engagé d'in-
trest,*

A l'entretenir comme elle est,

Finist par là leur aventure.

*Nous eûmes ce plaisir, nous souhai-
tons qu'il dure.*

Toutes les apparences y
sont. La nuit sépara les deux
Fleurs ennemies. Elles ne se

142 MERCURE

font point reveuës depuis ce temps-là. La Violete garde la folitude dans l'attente du Violier, & a le loifir de digérer fes chagrins; mais le Muguet va touûjours fon train, parle tout haut de fon dégagement comme d'un grand bien, & veut mefme que tout noftre Empire fçache qu'il préfere la haine de la Violete à fon amour, parce qu'en le haïffant elle aura des fentimens particuliers pour luy; au lieu qu'en l'aimant, cette Còquete n'en auroit que des généraux,

dont il n'est pas d'humeur à se contenter.

Voilà, belle Cloris, une nouvelle qui vous donnera de la joye, si vous continuez à prendre part au bonheur du Muguet. On le menace de la Fleur de Napelle. Vous en connoissez le redoutable pouvoir; mais il ne craindra rien, si vous souhaitez qu'il vive.

Le Ciel l'a sauvé de l'orage,
Pour le faire à vos pieds un jour
finir son sort;

Et c'est dans ce glorieux Port
Qu'il brave la Coquete avec
toute sa rage;

Mais quand bien sans remise il
recevrait la mort.

144. MERCVRE

Par la malice industrieuse.

De cette Furieuse,

Il trouveroit son sort bien
doux,

Puis qu'il mourroit estant à
vous.

*Il en seroit de mesme, Ma-
dame, si je courrois le mesme
hazard, puis que je suis avec la
mesme passion, Vostre Serviteur,*

LE BERGER FLEURISTE.

J'ay eu des nouvelles de
la Cour de Hanover plustost
qu'on ne m'en faisoit atten-
dre. Le Balet champestre
que je vous ay dit qu'on y
préparoit, a déjà esté dancé,
& la

& la Reyne Mere de Danemark s'y est extrêmement divertie. Vous voyez par là que M^r. le Duc de Hanover n'a rien voulu épargner pour recevoir agreablement cette Princeſſe. Cependant, quelque envie qu'on ait de réüſſir, la grande dépenſe ne fait pas touſjours le ſuccés des choſes. Il faut qu'il y ait de l'invention, & de l'eſprit dans les Divertiſſemens, & que l'exécution en ſoit auſſi juſte, que le deſſein en eſt bien conçu. Tout cela s'eſt rencontré dans *la Chaffe de*

Aouſt 1681.

N

146 MERCURE

Diane. C'est le nom qu'a eu ce Ballet champestre. M^r. la Barre-Matéi, qui l'a composé entierement, à l'exception de la Musique, l'a tenu prest en si peu de temps, qu'on ne peut trop estimer la facilité de son génie. On m'apprend qu'il est l'Auteur de l'autre Ballet qui a pour titre, *le Charme de l'Amour*, & qui a tant plû à la mesme Reyne de Danemark. Aussi a-t-elle dit plusieurs fois en le voyant, qu'aucun Opéra ne l'avoit jamais si bien divertie. Le

jour qu'on avoit choisy pour cette nouvelle Feste, estant arrivé, Sa Majesté, accompagnée de toute la Cour de Hanover, se rendit au grand Jardin de Leiné, où le plaisir de prendre le frais du soir l'avoit engagée à la promenade. On y avoit fait dresser une fort belle Feuillée, & apres un magnifique Soupé qui y fut servy, on n'eut pas plûtoſt veu la Reyne se lever de table, que le costé de cette Feuillée qui estoit en face, s'ouvrit tout à coup, & laissa voir un Théâtre dans

148 MERCURE

Le fond duquel parut une grande Plaine, bornée par un Bois, & bordée d'Arbres depuis ce Bois jusques au Théâtre. La Perspective, quoy que naturelle, estoit assez surprenante, tous ces vrays Arbres semblant se planter en un moment, à la maniere d'une Décoration qu'on eust fait paroistre. En mesme temps que cette ouverture eut esté faite, on découvrit dans le milieu de la Plaine quatre Lutins qui fortoient de terre. Un grand Fantôme volant s'estant ar-

resté au milieu de ces Lutins, forma avec eux une Dance aussi inquiète que confuse, comme de Personnes poussées par quelque Puissance secrete, & plus forte qu'elles. Ce n'estoit rien autre chose que les Ombres de la Nuit qui fuyoient devant l'Aurore. *M.^s le Prince de Holstein estoit l'une de ces Ombres, avec M.^s le Comte de Montalban; M.^s Oefner, Fils du General Major de ce nom; & M.^s de Vrobesser, Capitaine - Lieutenant. Le S.^r Femmes, Maistre du Ballet, représentoit le grand*

NO MERCURE

Fantôme volant. Un nombre incroyable de lumieres, dont on vit la Plaine éclairée en un moment, dissipa d'abord ces Spectres, qui se perdirent à mesure que l'Aurore & le Point-du-jour, brillans de leurs propres feux, s'éleverent peu à peu jusque sur le Theatre

POUR M^r LE PRINCE DE
HOLSTEIN, représentant
UNE OMBRE.

*Que je paroisse en Ombre, & dans
l'obscurité,
Je ne sçaurois cacher la splendeur de
mon estre,*

*Et l'éclat de ma qualité
Me découvre par tout, & me fait
reconnoître.*

A peine ces deux Astres furent-ils montez sur le Théâtre, qu'on découvrit dans le plus proche endroit de la Plaine, comme par un effet de leur présence, un Chifre tout lumineux, qui formoit le Nom & la Couronne Royale de Sa Majesté. Ce nom est Sophie-Amélie. Pendant que les yeux estoient divertis par ce Spectacle, la voix des deux Astres charma les oreilles. Voi-

N iiiij

152 **MERCVRE**
cy les Vers qu'ils chanterent
pour Prologue du Ballet.

L'A U R O R E.

*Répandons dans ces Lieux la lu-
miere & le bruit
De la splendeur du Nom de l'auguste
A MELIE.*

*Cette Terre déjà remplie
Ne souffre plus de nuit.
Que le jour se rallume
Plutost que de coutume,
Fuyez, Ombres, Sommeil.
Une grande Journée
Est depuis long temps destinée
A nous donner cet Objet sans pareil.*

LE POINT-DU-JOUR.

*Tandis que le Ciel nous employe
A redonner icy le jour,
Cette REYNE y répand la joye*

Par son heureux retour.

*Quinz, Bergers, vostre demeure,
Voicy vostre Heure.*

Tous deux ensemble.

*Ah, que le Point-du-Jour
Est propre pour l'Amour,
Et qu'un Berger qui veille
Est pres du doux moment,
Que celui qui sommeille
Laisse perdre en dormant!*

LE POINT-DU-JOUR.

*Diane est déjà dans ces Bois,
Qui de son Dard & de sa Voix
Donne la chasse
A ce qui passe.*

*Peut-elle bien goûter le plaisir d'un
beau jour,
Et n'avoir point d'amour?*

Tous deux ensemble.

Ah, que le Point. du-Jour, &c.

Après qu'on eut chanté ce Prologue, *M.^r le Prince Frédéric - Auguste de Brunsvick, M.^r le Prince de Saxe - Eysenach, & M.^r le R^{at}grave Palatin*, représentant trois Bergers; commencerent à paroître avec *Madame la Princesse de Mекlebourg, Madame de la Chevalerie, & Mademoiselle de Grote*, vestuës en Bergeres.

I. ENTREE.

Les trois Bergers & les

trois Bergeres que je viens de vous nommer, se réjouïssant de la prise d'un Loup; dont la teste estoit portée devant eux, dancierent au son des Musetes, & se donnerent des marques de leurs mutuelles inclinations.

POUR M^r. LE PRINCE FREDERIC-AUGUSTE DE BRUNSVICK, représentant UN BERGER.

*Chacun luy rend respect, à la Cour,
en Province,
Il se déguise en vain sous l'Habit
de Berger;
Et le Sujet, & l'Etranger,*

156 MERCURE

*Le prennent toujours pour un
Prince.*

**POUR MADAME LA PRIN-
CESSE DE MEKLEBOURG,
représentant une BER-
GERE.**

*Si cette jeune & charmante Bergere
Avoit dessein de s'engager,
Elle pourroit icy se choisir un Berger;
Mais cette belle Fiere,
A ce qu'on voit, ne pense guère
Qu'elle est en âge d'y songer.*

**POUR M^r. LE PRINCE DE
SAXE-EYSENACH, repré-
sentant un BERGER.**

*Il a bon air, de l'esprit, du courage.
Peut-on trouver dans tout le voi-
sinage.*

*Un Berger plus galant, plus aimable,
& mieux fait?*

*A sa parole il joint toujours l'effet,
Et pour se faire aimer en faut-il da-
vantage?*

II. ENTREE.

Endimion éveillé de grand matin, par la passion qu'il a pour la Chasse, & courant les Bois à son ordinaire, trouva cette Troupe, à laquelle il se mesla, dansant au milieu des Bergers & des Bergeres.

POUR M^{LE} LE PRINCE GEORGE-LOUIS DE BRUNS-

158 MERCURE

vick, représentant ENDI-
MION.

*A faire l'amour & la guerre,
Ce jeune Endimion n'est jamais
endormy.*

*Sans-doute on le verroit remuer Ciel
& Terre,
Pour quelque belle Nymphé, ou contre
un Ennemy.*

III. ENTREE.

Deux Passans, représentez
par M^r. Bousch Colonel des
Gardes, & par M^r. Veyhe Lieu-
tenant - Colonel des Gardes,
apres s'estre un peu reposez
au frais, se preparerent à re-
prendre leur chemin, & à

continuer leur voyage.

IV. ENTREE.

Trois Voleurs, qui estoient *M^r de Grote Gentilhomme de la Cour, M^r le Baron de Mellin Enseigne, & M^r de Pluviane Capitaine d'Infanterie*, arres-
terent ces deux Passans, les
volèrent, & partagerent le
Butin entr'eux.

V. ENTREE.

Une Troupe de Sauvages
& de Satyres, faisant une
Battée pour Diane, surpri-
rent les trois Voleurs, qui

ne songeant qu'à se conser-
 ver la vie par la fuite , laisse-
 rent par terre le Butin qu'ils
 venoient de partager. *M.^r*
Bulau Capitaine-Lieutenant des
Gardes du Palais, M.^r Obr En-
seigne des Gardes du Palais, &
M.^r de Roden Capitaine d'In-
fanterie , représentoient les
Sauvages ; & M.^r du Mont
Capitaine d'Infanterie, M.^r de
Wizendorff Gentilhomme à la
Cour, & M.^r Brugen Lieute-
nant, les Satyres.

VI. ENTREE.

Un Singe , représenté par

M^r. de Folleville, entra dansant & sautant, trouva la Bource & l'argent qu'avoient laissé les Voleurs, & apres l'avoir ramassé, alla s'asseoir sur le tronc d'un Arbre, où il divertit fort toute l'Assemblée, par les grotesques postures qu'il fit en regardant cet argent.

VII. ENTREE.

Deux Gueux & deux Gueuses l'ayant apperceu dans cet état, s'approcherent de cet Arbre. Le Singe, qui leur vit tendre la main, leur jetta

Augst 1681.

O

162 MERCURE

de cet argent, & témoigna prendre grand plaisir à l'empressement qu'ils eurent de le ramasser. *M.^{rs} Rekau & d'Elts*, estoient déguisez en Gueux; & *M.^{rs} de Grote & de Chazeron*, en Gueuses. Ce sont Gentils-hommes du País.

VIII. ENTREE.

Deux Ours qui parurent, firent fuir les Gueux, & commencerent leur Dance, pendant laquelle, le Singe qui tournoit toujourns la Bource en fit tomber tout l'argent

par terre. Ce fut avec tant de bruit, que le Singe épou- vanté en prit aussitost la fui- te. Ce bruit ne fit qu'animer les Ours, qui allerent droit à un Bucheron que le ha- zard amena. Le Bucheron se mit à couvert de leur fu- reur, en se couchant devant eux, & faisant le Mort. Les Ours luy mangerent des Rayons de Miel qu'il ap- portoit, & vinrent tendre l'oreille aupres de sa bouche, pour écouter s'il ne respiroit point encore. *M.^{rs} Dragoni & Rhemen, Gentilhommes,* les représentoient.

IX. ENTREE.

Tandis que les Ours observoient le Bucheron, quatre Maures qui survinrent, lancerent leurs Dards sur eux. Ces Bestes féroces se sentant blessées, se tournèrent aussitost pour se vanger de leurs Ennemis, mais elles s'enfuyrent à la veüe des Chiens. Les Maures qui s'attachèrent à les poursuivre, estoient *M.^r d'Osterling Lieutenant - Colonel d'Infanterie, M.^r Gohr Capitaine d'Infanterie, M.^r le Drossart de Bar,*

& M.^r Possadorffsky Ecuyer
Tranchant de la Cour.

X. ENTREE.

Le Bucheron délivré des Ours, se leva tout plein de joye, & la fit paroître par l'agilité avec laquelle il dansa. Il estoit représenté par M.^r de Bonnefond Capitaine d'Artillerie, & d'une Compagnie de Grénadiers.

XI. ENTREE.

Deux Charbonniers ayant rencontré le Bucheron, se réjouirent avec luy, en bu-

vant dans sa Bouteille. Ces deux Charbonniers estoient *M^r Ilten Major d'Infanterie,* & *M^r le Chevalier de Sinville Capitaine au Regiment des Gardes.*

XII. ENTREE.

Les Maures rentrèrent, faisant apporter les Ours percez de leurs Javelots, & étendus comme morts sur des Brancards. Tandis qu'en dançant ils marquoient la joye que leur donnoit leur capture, les Ours commencerent peu à peu à lever la,

reste, & prirent la fuite. Les Maures surpris de ce reste de vigueur, se mirent tout de nouveau à les poursuivre. Le fond du Theatre se ferma apres qu'ils furent sortis.

XIII. ENTREE.

L'Amour, qui prend toute sortes de figures pour s'accommoder aux différentes inclinations des Hommes, ayant résolu de s'assujétir Diane & Endimion, qu'il avoit trouvez toujourn inflexibles, parut vestu en Chaf-

166 MERCURE

leur, ne doutant point qu'il ne vint à bout de toucher leurs cœurs dans quelque heureuse rencontre qu'il se promettoit de faire naître à la Chasse.

POUR M^r. LE PRINCE CHRISTIAN DE BRUNSVICK, représentant L'AMOUR déguisé en Chasseur.

*Est-il contre mes traits quelqu'un
qui se défende?*

Bien que je sois un fort petit Chasseur,

*Pourtant mon adresse est si grande,
Que je frappe toujours au cœur.*

XIV

XIV. ENTREE.

Deux jeunes Chasseurs, ayant veu fair quelques Nymphes de Diane, dont ils estoient amoureux, vinrent marquer le chagrin que leur donnoit la précaution de ces Inhumaines à éviter leur rencontre.

POUR M^r LE PRINCE MAXIMILIEN DE BRUNSVICK, représentant un CHASSEUR.

*Ny tant d'ardeur, ny tant de promptitude,
Ne rendent parfait un Chasseur.
Aoust 1681. P.*

168 MERCURE

*Je fais beaucoup par mon étude,
Mais je fais plus encor, quãd j'y joins
ma douceur.*

POUR M^r. LE PRINCE CHAR-
LES DE BRUNSVICK, re-
présentant un autre CHAS-
SEUR.

*A la Chasse en amour, quoy qu'on ait
du talent,
On ne fait pas touñours tout ce qu'on
se propose ;
Mais un jeune Chasseur comme moy
vigilant,
Attrape touñours quelque chose.*

XV. ENTREE.

Six Dryades ou Nymphes
des Bois, chargées de

Bouquets de toute sorte de
Fleurs, entrerent dançant
au son des Hautbois. Elles
se réjouïssent d'avoir ap-
pris que Diane venoit visi-
ter leurs Demeures solitaires.

Ces six Dryades estoient,
Mademoiselle Gehle l'ainée,
premiere Fille d'honneur de
Madame la Duchesse de Ha-
nover; Mademoiselle de Zer-
sen, Fille d'honneur de cette
mesme Princesse; Mademoiselle
Gehle la jeune, Fille d'honneur
de Madame la Princesse de Ha-
nover; Mademoiselle d'Asse-
burg, Mademoiselle d'Alven-

170 **MERCVRE**

Steven, & *Mademoiselle de Flemming*, Fille de *M.^r le General Major Flemming*. Plusieurs Cors, & autres divers Instrumens de Vénerie, ayant marqué l'endroit de la Chasse, les Trompetes & Timbales firent entendre leurs bruits de réjouïssance qui annonçoient la prise du Cerf. Les Dryades averties par là de l'arrivée de Diane, coururent au devant d'elle pour la recevoir.

XVI. ENTREE.

Un Satyre, qui avoit ac-

coûtumé de faire dancier les Nymphes de la Déesse, au son d'un Violon, dont il jouïoit d'une maniere fort agreable, entra en dançant luy-mefme, & chanta ces Vers en suite, pour les inviter à venir rendre leurs hommages à la Reyne.

*Sortez de ce Bocage,
Et venez rendre hommage
A la Divinité
Qui le remplit de majesté.*

Le S^r Femmes, Maistre du Balet, représentoit ce Satyre.

XVII. ENTREE.

Quatre Nymphes de la Suite de Diane, deux Bergers, & deux Chasseurs, ayant entendu leur Maître de Dance, accoururent à sa voix, & chanterent ces Paroles.

NYMPHES de Diane, BERGERS, & CHASSEURS,
ensemble.

*Que nos Prez & nos Champs, nos
Vallons, nos Côteaux,
Nos Forests, nos Bocages,
De leurs Fleurs & de leurs feüil-
lages,
Luy fassent des Lambris nouveaux.*

*Que mille & mille Oyseaux,
Par leurs tendres ramages,
Luy rendent leurs hommages
Du haut de ces Ormeaux.*

*Si LA REYNE se plaist à nos dou-
ceurs sauvages,
Ab, que nos Chants & ces Lieux
seront beaux !*

I. NYMPHE.

*Nous nous repentirons un jour
De nostre beau temps qui se passe.
Donnerons-nous tout à la Chasse,
Et jamais rien à nostre Amour?*

II. NYMPHE.

*Si Diane a le cœur de glace,
Le devons-nous avoir aussy?
Non, j'aime micux céder ma place
A la plus severe d'icy.*

P iiiij

III. NYMPHE.

*Helas ! si Diane à son tour
 Aux vœux d'un Dieu pouvoit se
 rendre,
 Et que son cœur devinst plus tède,
 Quel bonheur pour toute sa Cour !*

IV. NYMPHE.

*Toute tendresse
 N'est que foiblesse,
 La fermeté
 Fait nostre liberté.
 Ne rien aimer comme nostre Déesse,
 C'est du chagrin estre toujours
 Maîtresse.
 Sans la rigueur,
 On garde mal son cœur.*

I. NYMPHE.

*Bergers, Nymphes, Chasseurs, qui
 courez au hazard*

Où l'excès d'ardeur vous appelle,
 Croyez-vous que l'Amour ne piédra
 point de part

A l'innocent plaisir d'une Chasse si
 belle?

On doit à ce Chasseur faire un meil-
 leur party,

Quand le Cœur qu'il poursuit vient
 si-tost nous apprendre,

Qu'en fuyant il s'est repenty
 De ne s'estre pas laissé prendre.

Un Concert de Theorbes,
 de Claveffins, de Basses de
 Viole, & de Violons, ac-
 compagna le chant de ces
 Nymphes par plusieurs re-
 prises.

XVIII. ENTREE.

Après que ces Chants furent finis, les Nymphes se retirèrent avec le Satyre au fond du Theatre, qui s'ouvrit au son des Trompetes & des Timbales, & fit voir toute la Chasse de Diane dans la Plaine, éclairée par un grand Palais lumineux qui brilloit dans l'éloignement. Cette belle Troupe environnée de plusieurs Gens à cheval, s'avança, & monta sur le Théâtre dans l'ordre qui suit. •

Dix Trompetes, & deux Timbaliers, tous richement vestus à la Grecque, & montez sur des Chevaux blancs en Houffes d'or, marchoient pompeusement en sonnant une marche de triomphe, entremeslée de mille fanfares, & d'une agreable symphonie, & allerent se perdre dans les aïles du Théâtre. Une Meute de Chiens conduite par des Chasseurs, arriva au son des Cors, & fit la mesme marche que cette Cavalerie. En suite, quatre Nymphes jouant de la Flûte.

178 **MERCVRE**

douce parurent de front. Le Satyre se mit au milieu, & accompagna leur mélodie de son Violon. Les quatre Nymphes qui estoient déjà sur le Théâtre, suivirent ces premières dans le mesme ordre, & s'estant avancées toutes jusques au bord du Théâtre, elles se partagerent des deux costez, laissant voir le superbe Char de Diane, traîné par deux Cerfs, & entouré des Dryades, des Chasseurs, & des Bergers. Ils prirent place ainsi que les Nymphes sur les aîles du

Théâtre. Les Satyres & les Sauvages demeurèrent derrière le Char, ayant devant eux quatre Hautbois qui répondoient à la Symphonie des Flûtes. On découvroit dans la Plaine des Trompetes, & des Timbales à cheval, qui s'avançoient avec les Arbres de la Perspective, jouant le mesme Air que jouoient les autres. Diane brilloit sur ce magnifique Char au milieu de toute cette Troupe, ayant l'Amour à ses pieds, & à ses costez deux

de ses Nymphes. Si - tost qu'elle en fut sortie, le Char disparut, & cette Déesse se trouvant au milieu de ses deux Nymphes, dança avec elles, pour marquer la joye qu'elle recevoit de la présence d'une grande Reyne, à qui elle donnoit le plaisir de voir tout l'appareil de sa Chasse. Les Dryades jetoient des Fleurs devant elle, & tout le Théâtre en resta semé. Apres que Diane eut finy sa dance, elle se retira dans le fond avec ses Nymphes; & les Flûtes, accom-

pagnées du Violon recommencerent leur Symphonie, à laquelle il fut répondu par les Hautbois.

POUR MADAME LA PRINCESSE DE HANOVER, représentant DIANE.

Est-ce Diane, ou bien la Reyne des Amours,

Que l'on voit triompher au milieu des plus belles?

C'est quelque chose encor de plus ravissant qu'elles,

Puis que c'est vous, Merveille de nos jours.

A Diane, à Vénus, c'est honneur, ma Princesse,

Lors que vous les représentez,

182 MERCURE

*Et que vous surpassiez l'une & l'autre
Déesse*

*En sagesse, en mérite, en vertus,
- en beautez.*

XIX. ENTREE.

L'Amour, représenté par
M.^r le Prince Christian de Brunswick, dança un Ménüet au
son des Violons, & se retira
aupres de Diane.

XX. ENTREE.

Endimion entra par le
costé droit du fond du Théa-
tre, & voyant Diane si belle
aupres de l'Amour, fit con-
noître par sa dance qu'il

estoit charmé de son mérite,
apres quoy il s'avança vers
cette Déesse.

XXI. ENTREE.

Diane partit à l'abord
d'Endimion, & commença
une Dance avec ses deux
Nymphes & les six Dryades,
témoignant toutes ensem-
ble leur indifférence pour
l'Amour, & leur extrême
joye de la présence de la
Reyne.

XXII. ENTREE.

Un Prince d'Ibérie que
Aoust 1681. Q

M.^r le Prince Fridéric-Auguste de Brunsvick représentoit, entra dans ce mesme temps, pour prendre part à la Chasse de Diane, & se réjouit, comme tous les autres, de cette illustre Assemblée.

XXIII. ENTREE.

Un Païsan, qui estoit le *S.^r Femmes*, admirant cet Etranger, & le voyant danser avec tant de grace, tâcha de le contrefaire, & réjouit fort tous les Spectateurs par ses postures grotesques. Apres cette Entrée, les Vio-

lons, les Flûtes douces, les Hautbois, les Musetes, les Trompetes & Tymbales, dás des distances proportionnées à la force de leur harmonie, quelquefois ensemble, & quelquefois par reprises, firent un rare concert, tandis qu'un Feu d'artifice fut allumé tout à coup dans le milieu de la Plaine, & par cent merveilleuses figures en l'air, finit cette Feste d'une maniere aussi surprenante qu'agreable.

Toutes les Lettres que j'ay veuës d'Hanover, marquent,

Q ij

qu'encor que ce Balet promette beaucoup sur le papier, l'exécution y meste des agrémens, qu'un simple récit ne sçauroit faire comprendre. Si Messieurs les Princes y ont paru avec beaucoup de magnificence, & de bonne grace, Madame la Princesse de Hanover y a esté admirée. Quoy que sa beauté n'eust pas besoin d'estre relevée par l'éclat des Pierrieres, elle en avoit pour un milion qui tiroient un nouveau lustre de sa bonne mine. Toute l'illustre Assen-

blée qui estoit alors à Hanover, en devoit partir quelques jours apres pour se rendre à Zell, où l'on préparoit aussi de grands Divertissemens. J'espere qu'on voudra bien me faire la grace de m'en envoyer le détail. On n'en peut attendre qu'un fort grand plaisir ; la Cour de Zell estant tres-galante.

Je voudrois, Madame, pour vostre entiere satisfaction, vous pouvoir fournir les Notes de quelqu'un des Airs qu'on a chantez au Ballet, dont je viens de vous

188 **MERCURE**
marquer toutes les Entrées.
A ce défaut je vous envoie
des Paroles fort agréables
qu'un habile Maistre a mises
en Air depuis peu de jours.

AIR NOUVEAU.

SI je puis bannir de mon cœur
L'Ingrat qui cause ma lan-
gueur,
Qu'il n'espere jamais de part en ma
tendresse.
Que dis-je ? hélas, je sens qu'en ce
moment
Mon foible cœur, qui pour luy s'in-
téresse,
Me fera ~~à~~ tromper mon serment.
Vous estes entrée dans le



19
e,
nt
i-
ut
er
Il
de
a.
ra

18
K
A
d
9
8

10

sentiment de tout le monde,
sur ce qui regarde le galant.
Projet de Madame la Vi-
guiere d'Alby. Il ne peut
estre connu sans luy attirer
beaucoup de Disciples. Il
s'en offre un qu'il y a grande
apparence qu'elle acceptera.
La Lettre qui suit vous fera
juger de son mérite.



fameux que vous le ferez un jour, si vostre Projet s'exécute, comme il y a beaucoup d'apparence. En effet, il n'y a rien de mieux imaginé que cette nouvelle Secte. Les Loix en sont également agréables, & solides; la fin en est utile, & glorieuse. Que je me tiendrois heureux, Madame, puis que vous voulez bien que nostre Sexe ait part à cet avantage, d'estre du nombre de vos Sectateurs! Je le suis déjà par inclination; & comme je cherche à vivre commodement, vos regles s'accordent fort avec mon humeur. Je vous

Aoust 1681.

R.

assure que si vous me faites la grace de me recevoir parmy vos Disciples, j'écouteray vos Leçons avec assiduité, & observeray toutes vos Maximes. Cependant si ce n'est point estre téméraire que de donner son avis sur le nom de vostre Secte, avant qu'on y soit reçu, je pense que celuy des Immortels seroit convenable à vostre idée, & que vostre Devise ayant pour corps la fleur de ce nom, & pour ame ces mots, à l'épreuve des temps, seroit reçeuë de tout le monde raisonnable. Car enfin, Madame, il faut laisser les Sots

GALANT. 193

dans leurs sotises. Ils ne s'en
deferoient pas pour tout ce qu'on
leur diroit. Nous ne parlons que
des Sages, mais de ces Sages sans
severité, de ces Sçavans sans
présomption, de ces Juges sans
préoccupation, en un mot de ces
Esprits bien reglez, de l'un &
de l'autre Sexe. Oüy, Madame,
sans vous flater, vous relevez
infiniment le vostre, que l'in-
justice, & la jalousie des Hom-
mes insenséz s'efforce encor au-
jourd'huy d'abattre, mais fort
inutilement. Car sans citer icy
les Muses, les Sybiles, les Pres-
tresses, les Vestales, les Ama-

R ij

zones, les Graces, & les Vertus, qui prennent leurs noms, leurs habits, & leurs manieres des Femmes (comme on le voit parmi les Divinitez du Paganisme) il suffit de dire à vostre avantage, que si elles gouvernoient des Empires, si elles faisoient des Loix, si elles présidoient aux Conseils, si elles conduisoient des Armées, si elles professoient les beaux Arts, comme elles ont fait autrefois, nous verrions une infinité d'Héroïnes, & particulièrement en France, qui effaceroient, ou du moins qui égaleroiēt les Hommes illustres en toutes ces choses. Ah,

Madame, que ceux qui seront vos Disciples, auront à juste titre ce beau surnom, aussi-bien que celui d'Immortels, inséparable de l'autre ! Je ne crains point de le dire hautement. Je souhaite avec passion l'honneur d'estre de vostre nouvelle Secte ; & comme la brigue ne scauroit avoir d'accés auprès de vous, je m'expose à un refus. Cependant je vous envoie mon Portrait au naturel. Vous pouvez juger par luy s'il doit estre reçu. Au reste, Madame, je vous avoüe de bonney foy que si je n'ay pas expliqué tous mes défauts, j'ay aussi un

peu diminué de mes bonnes qualitez. Comme la prudence en est une, elle m'engage à vous cacher à présent mon nom, pour m'épargner la honte & la raillerie que me causeroit un refus ouvert. Mercure, ou la Renommée, vous apprendront bientôt qui je suis, si sur ce Portrait vous me croyez digne de l'honneur ou je prétens.

LE PEINTRE DE SOY-MESME.

JE suis officieux sans intérêt, discret sans peine, jaloux sans envie, contrariant sans opiniâtreté, curieux sans imprudence, propre sans affectation,

GALANT. 197

libre sans libertinage , prompt
sans me laisser emporter à l'excès
de la colere , railleur sans estre
médisant , flateur sans fourberie,
laborieux sans contrainte , bon
amy , amant inconstant & com-
mode , froid aux inconnus , ou-
vert aux personnes que je connois ,
présomptueux par amusement,
mélancolique par tēperament,
sage par nature, enjoué par art,
malheureux par la fatalité de ma
destinée, cependant heureux par
imagination , patient par politi-
que, Orateur par hazard , Poète
par caprice, Epicurien par exem-
ple , Autheur par complaisance,

R. iij .

Aprobateur par raison, Censeur par amitié, Comédien quand il faut, c'est à dire, sérieux, triste, ou gay dans les rencontres, reconnoissant par justice, libéral par inclination, bon & civil par habitude. Au reste j'ay plus de mémoire quē je n'en voudrois. J'ay mesme plus d'imagination que de sçavoir, ce qui fait que je me plains souvent de mon esprit, & jamais de mon cœur, où si j'estois Stoïcien je placerois l'ame; car sans vanité, je suis tout cœur. Pour l'autre qui est ma Personne, à tout prendre & en gros, jē paroïs plus beau que laid, &

plais davantage de loin que de
 prés ; mais heureusement pour
 moy, vous estimez peu la beauté
 du corps, & je trouve que vous
 avez tres-grande raison de ne
 point faire de cas d'une fleur si
 passagere. La veritable Philo-
 sophie, ou pour mieux dire, vostre
 Secte, ne doit s'attacher qu'à la
 beauté de l'esprit. J'oserois ajou-
 ter pour dernier trait à mon Ta-
 bleau, que je parle mieux que
 je n'écris, & que je suis plus
 aimé des neuf Sœurs que des
 Graces. Enfin, Madame, je le
 serois des unes & des autres,
 si j'avois l'avantage de vous.

200 **MERCVRE**

plaire, & si vous me faisiez l'honneur de m'admettre dans vostre Académie, pour y apprendre le secret d'estre au dessus des caprices de la fortune, de l'envie, & de la médifance, & le bel art de vivre en repos, éloigné des contraintes, que l'erreur & la coûtume ont établies dans le monde, qui est la fin de vostre Secte incomparable, & celle que je recherche avec empressement. Si vous m'honorez d'une réponse, je l'attendray par le *Mercur* Galant.

A Paris ce 18. Aoust 1681.

Un Bouquet, envoyé à

une Belle le jour de sa Feste, a donné occasion aux Vers que vous allez voir. Une Boëte à mouches luy fut portée dans une Corbeille, avec un petit Miroir de vermeil doré. Cette Devise se trouva gravée sur la Boëte, *Se rejoindre ou mourir*, & cette autre sur le Miroir, *La douceur m'attire*. Il n'est pas difficile de deviner quel estoit le corps de ces deux Devises, qui sont fort connuës dans le monde. Le Laquais qui apporta le Présent, dit qu'il estoit envoyé de la part de trois

Persones des meilleurs Amis
de cette Belle. C'est là-dessus
qu'on a fait ces Vers. Voyez
si l'Autheur vous en pa-
roistra sincere.

T *Rois Amans, me dit-on, vous
ont avec chaleur
Envoyé des Présens; l'un veut par
la douceur
Vous attirer à luy; l'autre veut se
rejoindre;
De l'autre je ne sçay si la demande
est moindre,
Mais a présent, Iris, en les obser-
vant tous,
Je trouve que tous trois s'aiment
autant que vous.
Pour moy, sans m'aveugler d'une
vaine manie,*

*Je mesure mon vol à mon petit
génie,*

*Et plus sage qu'eux trois, je me
connois si bien,*

*Que je vous offre tout, & ne de-
mande rien.*

Mille incidens singuliers nous font tous les jours connoître ce que peut l'amour, quand il entreprend de réüfir; mais je doute fort qu'il ait jamais rien causé de si surprenant que l'Avanture dont je vay vous faire part. Un Cavalier jeune & riche, que quelques affaires avoient appellé dans une des plus considérables Villes du

Royaume, s'y promenant un soir dans un Lieu public avec une Dame de ses Parentes, jetta les yeux d'assez loin sur trois Personnes fort propres, qui venoient à leur rencontre, & qui en passant, s'arresterent un moment pour demander à la Dame ce qu'elle avoit fait depuis quelques jours. L'une de ces trois estoit une Brune de fort belle taille, ayant le teint vif, des yeux noirs tout pleins de feu, la bouche petite, les dents d'une blancheur surprenante, & je ne-

ſçay-quoy de ſi riant dans tout le viſage, que les plus indiférens ſ'en ſeroient laiſſé charmer. La Dame, qui eſtoit de ſes Amies, la congratula ſur ſon brillant, & luy dit qu'on voyoit bien que l'Amour luy-mefme prenoit ſoin de ſa beauté. La Belle répondit avec eſprit; & apres l'adieu, le Cavalier qui l'avoit fort obſervée, demanda qui elle eſtoit. Il apprit de ſa Parente, qu'elle devoit épouſer dans fort peu de jours un Gentilhomme de la meſme Ville,

qui ayant passé dix ou douze années en Languedoc, où il avoit eu diférens Emplois, estoit de retour depuis quelque temps; qu'elle avoit de la naissance, du bien médiocrement, mais beaucoup d'honnesteté, & un agrément d'humeur qui surpassoit tous ses autres charmes. Un quart-d'heure apres, les mesmes Personnes parurent encor. On fit avec elles une seconde conversation; & le Cavalier, sans sçavoir pourquoy, pria sa Parente en la quitant, de le mener chez

la Belle. La Partie se fit le lendemain. Il vit cette charmante Personne, & le tour aisé de son esprit luy plut tellement, qu'il sentit un trouble dont sa raison ne fut point maîtresse. C'estoit un Gentilhomme bien fait, qui au sortir de l'Académie avoit pris employ quand Sa Majesté déclara la guerre aux Hollandois, & qui depuis ce temps là n'avoit eu de passion que pour la gloire. La Paix qui le mettoit en état d'estre sensible à l'amour, luy avoit déjà inspiré

AOUST 1681.

S

208 MERCURE

quelque pensée de faire un choix qui le satisfist. Ainsi voyant dans la Belle mille qualitez touchantes, il envia malgré luy le bonheur de son Amant. Si les choses n'eussent pas esté si avancées, il auroit pû se flater d'obtenir la préférence. Son bien, l'ancienne noblesse de sa Maison, & le mérite particulier de sa Personne, avoient dequoy le faire écouter par tout; mais il ne restoit presque plus de temps jusqu'au jour du Mariage; & ce qui fit son plus grand

chagrin, l'Amant de la Belle ayant paru, il vit entr'eux de si tendres marques de correspondance, qu'il desespera de pouvoir gagner un cœur que l'amour avoit touché. Cependant il fut si fort possédé de sa passion naissante, qu'il ne pût souffrir le bonheur de son Rival. Il résolut d'y apporter quelque obstacle, & en cherchant les moyens d'y réüssir, il se souvint du séjour que ce trop heureux Amant avoit fait en Languedoc. C'estoit assez pour faire trouver de la vray-

semblance dans ce qu'il imagina. Il écrivit un Billet sans nom, & l'envoya par un Inconnu chez le Pere de la Belle. Ce Billet portoit qu'on se croyoit obligé de l'avertir que celuy qu'il choisiroit pour son Gendre, estoit marié secretement à Toulouse, & qu'il luy seroit aisé de le découvrir, s'il prenoit du temps pour s'en informer. L'Amant qui vit le Billet, protesta avec raison que c'estoit une imposture, & il le fit avec des sermens si persuasifs, qu'on n'auroit

peut-estre pas diferé son Mariage, si le lendemain on n'eust reçu deux autres Billets qui marquoient la mesme chose. Ces avis réitérez mirent le Beaupere en inquiétude. Ils pouvoient estre l'effet d'une jalousie secrete, mais la prudence vouloit qu'il ne les négligeast pas. Il consulta ses Amis; & pour n'avoir rien à se reprocher, il voulut attendre à faire la Nôce qu'il fust éclaircy de la verité. La chose estoit juste, & quelque chagrin qu'en reçeust

l'Amant, il fut obligé d'y consentir. Comme il n'avoit point à craindre qu'on pust prouver ce qui n'estoit pas, les assurances d'amour que luy donoit tous les jours la Belle, le consoloient du retardement. Le Cavalier, feignant d'entrer dans ses intérêts, vint enfin à bout de s'insinuer dans son esprit. Il le plaignoit de la calomnie, & l'accompagnant quelquefois chez sa Maîtresse, il monroit tant de chaleur à soutenir son party, que la Belle mesme l'en estima

davantage. Il estoit reçu comme Amy de son Amant; & s'il cherchoit à luy plaire par l'agrément qu'il donnoit à la conversation, il se gardoit bien de luy rien dire qui pust faire découvrir les sentimens de son cœur. Il ne laissoit pas de travailler en secret pour luy. Son Valet de Chambre, Confident de son amour, avoit pratiqué une Femme fort bien faite, qui estant née à Toulouse, pouvoit le servir utilement. Il l'estoit allé chercher à vingt lieuës de là, & l'avoit

si bien instruite, qu'il ne restoit plus qu'à la faire agir. Elle estoit hardie, avoit de l'esprit, & l'argent qu'on luy donnoit accommodant ses affaires, on peut juger avec quelle ardeur elle s'acquitta du rôle qu'elle entreprit de jouer. On luy fit d'abord connoistre l'Amant dont elle devoit se dire la Femme; & quand elle eut bien examiné tous ses traits, elle alla trouver la Belle qu'elle entretint en particulier. La trahison de son prétendu Mary, qui les trompoit l'une

&

& l'autre, fournit un ample sujet à la fausse Histoire qu'elle debita. Elle y joignit des circonstances si particulieres & si vray-semblables, que la Belle, quoy que prévenue d'amour, n'y trouva rien de suspect. Je ne vous dis point ce qui se passa alors dans son cœur. Son juste ressentiment contre un Perfide qui vouloit sacrifier sa gloire à sa passion, n'y laissa d'abord entrer que des mouvemens de colere & de vengeance. Rien ne luy sembloit assez cruel pour punir un Homme

Aoust 1681.

T.

qui avoit si lâchement abusé de sa tendresse; mais en mesme temps qu'elle s'appres-
toit à le haïr, elle estoit com-
me forcée d'écouter encor
l'Amour; & si elle s'estimoit
heureuse que les Billets qu'
on avoit reçeus eussent re-
tardé son Mariage, la rup-
ture qu'elle voyoit necessai-
re, ne laissoit pas de la cha-
griner. Tandis que toutes
les deux se plaignoient de
leur malheur, celui qu'elles
en nommoient la cause vint
rendre visite à son ordinaire,
& entra sans avertir au Lieu

où elles estoient. La Belle éclata en le voyant. Il écouta ses reproches, & n'y pouvant rien comprendre, il resta presque immobile, sans faire autre chose que la regarder. La Languedocienne voulant profiter de sa surprise, luy dit que son desordre ne l'étonnoit point, & que la trouvant où il ne l'attendoit pas, il avoit sujet de demeurer interdit. Ces paroles le mettant dans un nouvel embarras, il demanda qui estoit la Dame, & ce fut alors qu'elle commença la Scene.

qu'on luy avoit fait étudier. Elle la joua d'une maniere admirable, & les plaintes qu'elle fit furent si touchantes, qu'elle eust convaincu les plus incrédules, de la perfidie qu'elle suposoit. L'Amant qui ne l'avoit jamais veüe, luy parla d'abord sans s'emporter; mais l'effronterie qu'elle eut de luy soutenir qu'elle estoit sa Femme, ne luy laissa plus garder aucunes mesures. Il la traita d'insensée, & plus il offrit de prouver son innocence, moins la Belle crût qu'il fust

innocent. Son Pere survint pendant tout ce bruit. Il en apprit le sujet, & une Femme venue pour reclamer son Mary apres les avis reçeus d'un Mariage secret, ne le laissa plus douter que ces avis ne fussent sinceres. Il assura la Languedocienne qu'il ne nuiroit point à ses intérests, & prit son party contre l'Amant qu'il accabla de reproches d'avoir voulu épouser sa Fille, estant déjà marié. Vous pouvez vous figurer ce que répondit l'Amant. Comme l'in-

T iij

nocence donne de la fermeté, il se plaignit de ce qu'on pouvoit le croire capable d'une lâcheté si criminelle; & regardant l'Inconnuë qui continuoit à l'appeller son Mary, il la menaça des peines dont son impudence la rendoit digne. Elle n'en fut point déconcertée. Au contraire faisant couler à propos des larmes, elle se jetta à ses pieds, & le conjura par le tendre amour qu'il avoit eu autrefois pour elle, de ne la point obliger à recourir contre luy à des voyes fâcheuses.

Après la dure réponse que luy attira cette priere, elle sortit en disant que puis qu'il vouloit la voir éclater, elle alloit rendre sa honte publique. Ses pleurs ayant achevé de persuader le Beau-pere & la Maîtresse, aucun des deux ne voulut plus écouter l'Amant. Le premier luy défendit sa Maison, & réitera cette défense bien plus fortement le lendemain, quand on luy signifia celle d'achever le Mariage. C'est ce que portoit une Sentence de l'Official, qui en mesme

T iiij.

temps avoit permis à la Dame de faire venir ses Témoins de Languedoc. Ces procédures, quoy que surprenantes, alarmerent peu l'Amant. La verité est si forte, qu'il ne craignit point que l'imposture en pust triompher; mais ce qui le mit au desespoir, ce fut de se voir banny de chez sa Maîtresse. S'il la suivoit quelquefois quand elle alloit à l'Eglise, elle estoit si prévenue de la noirceur de son crime, qu'elle refusoit de luy parler. Plein de ce chagrin,

& cherchant la solitude , il résolut d'aller passer quelques jours à une Maison de campagne qu'il avoit à quatre lieuës de la Ville, en attendant les Témoins qu'on luy devoit confronter. Le Cavalier à qui il fit part de ce dessein, comme à un Amy qui le voyoit tres-souvent, trouva cette occasion fort favorable pour venir à bout de son entreprise. Il donna ses ordres, & les fit exécuter si heureusement, qu'on ne sçeut rien de ce qui fut fait. L'Amant approchoit du

Lieu où il esperoit soulager ses déplaisirs, lors que traversant un petit Bois, il vit tout-à-coup six Hommes masquez qui vinrent à luy, & qui l'arrestèrent. Il les prit pour des Voleurs, & le nombre luy ostant les moyens de se défendre, il crût qu'il en seroit quite pour donner sa Bource, mais ce n'estoit pas ce qu'on vouloit. On le fit descendre de cheval, & apres luy avoir dit qu'on ne faisoit rien qui ne dust tourner à son avantage, on le mena à cent pas de là, où il

trouva un Carrosse à six Chevaux. On le fit entrer dedans. Trois des six Hommes masquez, dont l'un luy banda les yeux, prirent place auprès de luy, & les trois autres servirent d'escorte. On marcha toute la nuit, & le jour estoit déjà assez avancé, quand il s'apperçeut que le Carrosse passoit sur une maniere de Pont-levis. On l'en fit descendre un moment apres, & il fut conduit dans une Chambre fort propre, où deux Hommes destinez à le servir, luy osterent son

Bandeau. La beauté du Lieu, & la bonne chere qu'on luy fit, furent incapables de le consoler. Il demandoit à toute heure ce qu'on prétendoit de luy, & enfin on luy donna ce Billet d'une écriture de Femme.

L'amour que j'ay pris pour vous n'a pû souffrir vostre Mariage. Vous en pouvez connoistre la force par tout ce qu'il m'a fait faire pour empescher qu'il ne s'achevast. La Languedocienne estoit un personnage trop fort pour le pouvoir soutenir longtemps. Dispensez-moy de vous.

apprendre mon nom, jusqu'à ce que vostre cœur se soit consulté pour moy. Je suis plus belle que laide, assez jeune ençor pour plaire à beaucoup de Gens; & pour vous faire oublier les ennuis que je vous cause, j'ay cent mille Ecus dont il ne tiendra qu'à vous que vous ne soyez le maître. Si cela vous accommode, vous me connoistrez quand il vous plaira.

Cette bizarre aventure luy fit prendre patience. Il répondit qu'on pouvoit le renvoyer dès ce moment, puis qu'il n'aimeroit jamais

que la Personne qu'on prétendoit luy faire trahir ; mais sa déclaration ne le remit point en liberté. Cependant comme on ne pût découvrir ce qu'il estoit devenu, on ne douta point qu'il n'eust pris la fuite. Ce fut la conviction de son Mariage avec la Languedocienne. Aussi dit-elle par tout qu'elle n'avoit plus besoin de faire oüir des Témoins. Elle demeura encor un mois feignant toujours de l'attendre, & s'en retourna fort satisfaite des Présens du Cavalier. Il n'a-

voit rien oublié pendant tout ce temps de ce qui pouvoit contribuer à luy acquiescer le cœur de la Belle. Il avoit rendu des soins, marqué de fort grandes complaisances; & quand il l'eut veüe tout-à-fait persuadée que son Amant estoit marié, il demanda à remplir sa place, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Le Mariage se fit avec l'applaudissement de toute la Ville, & jamais Amans ne furent si satisfaits. La Belle avoit tant de lieu d'oublier celuy qui avoit cau-

fé sa premiere passion, que le Cavalier ne s'apperçeut point qu'elle eust eu pour luy que de l'estime. Comme il luy parut qu'il seroit suspect s'il le faisoit délivrer trop tost, il le laissa encor prisonnier plus de deux mois, apres lesquels il le fit remettre dans le mesme lieu où on l'avoit pris. On observa pour cela les ceremonies de l'enlevement, & il y fut ramené sans qu'il pust scavoir d'où il revenoit. Les cent mille Ecus qu'on l'avoit cent fois pressé d'accepter, luy avoient

fait croire qu'il estoit aimé de quelque Folle dont tout le mérite estoit en argent ; & le refus qu'il en avoit fait estant une forte preuve de son amour, il espéroit en tirer de grands avantages, quand on luy apprit que sa Maistresse estoit mariée. Il courut chez elle tout désesperé, & on l'y reçeut si froidement, que ce fut pour luy un nouveau supplice. Il eut beau dire qu'il s'estoit toujours cōservé pour elle. On luy répondit que pour son honneur il devoit continuer à nier son Mariage, qu'il

Aoust 1681

V.

n'avoit paru que lors que les choses n'estoient plus au mesme état, & que sa fuite avoit trop fait voir que les Témoins de Toulouse n'eussent rien dit à son avantage. Le Cavalier qui pour s'empescher d'estre soupçonné, vouloit paroistre touûjours de ses Amis, s'excusoit auprès de luy sur cette fuite apparente, & quand il parloit de sa prison, on donnoit le nom de Eable à cette Avanture, sans que personne pust croire ce qu'il contoit de l'enlevemét. Il demanda que l'on fist pa-

roistre la Languedocienne, & que ces Témoins luy fussent produits. Tout cela ne persuada rien davantage. On n'avoit plus d'intérêt à éclaircir cette affaire, & les poursuites cessées ne faisoient pas voir qu'il ne fust point marié. Ses meilleurs Amis ne sçavoient eux-mêmes que s'imaginer des sermens qu'il leur faisoit, tant les apparences luy estoient contraires. Jamais Homme n'eut tant de lieu de se plaindre de sa malheureuse destinée. Il souffroit dans les deux

choses qui luy pouvoient estre les plus sensibles; & si la perte de sa Maistresse rendoit son amour incontestable; sa gloire estoit outragée au dernier point par l'injuste croyance qu'on avoit qu'il fust de mauvaise foy. Cet accablement luy donna un tel dégoust pour le monde, qu'il résolut de l'abandonner. Il demanda à estre receu dans un Convent des plus Réformez, & par un nouveau malheur, il vit ses desseins renversez encor de ce costé-là. On luy dit qu'on

vouloit croire que la Dame qui l'estoit venuë poursuivre, auroit peine à justifier son Mariage ; mais qu'après ce qui estoit arrivé, il ne pouvoit disposer de sa personne, qu'il n'eust fait lever l'opposition qu'elle avoit formée. Rien ne luy parut si cruel que ce refus. Il n'avoit à esperer aucun bonheur dans le monde, & il se trouvoit dans l'impossibilité d'y renoncer. Chagrin, abatu, & n'ayant l'esprit rempli que de ses malheurs, il se préparoit à un Voyage de Rome, lors

qu'il les vit terminez par le mesme Cavalier qui l'avoit réduit en ce triste état. A peine eut-il esté marié six mois, qu'il tomba malade, & si dangereusement, que les Medecins ayant déesperé de sa vie, on fut obligé de l'avertir de mettre ordre à ses affaires. Il fit aussitost venir cet Amant infortuné, & devant plusieurs Témoins il déclara ce qu'il avoit fait pour se rendre heureux à son préjudice, conjurant sa Femme de luy redonner toute sa tendresse, & de l'épouser.

apres la mort, puis que sa fidelité l'en rendoit si digne. Il mourut le lendemain, & laissa l'Amant dans de grandes espérances. Comme il a permission de revoir l'aimable Veuve, on ne doute point que quand le deuil sera expiré, elle ne consente avec plaisir à luy tenir compte de ce que l'amour luy a fait souffrir pour elle.

Jamais les grands biens ne sont mieux goustez, que quand nostre mauvaise fortune nous en a privez longtemps. Pour bien connoistre

quelle est la douceur de la liberté, il faut avoir éprouvé les rigueurs de l'Esclavage. Les Captifs que les Peres de la Mercy ont rachetez depuis peu, pourroient nous en dire des nouvelles. Les Processions publiques où ils ont paru sur la fin du dernier mois, nous les ont fait voir si contents de leur retour, qu'il estoit facile de juger que le plaisir d'estre libres leur tenoit lieu de la plus haute fortune. Les Peres que la Congrégation de Paris, & les Provinces de Guyenne

Guyenne & de Langue-
 doc, avoient nommez pour
 aller aux Royaumes de
 Fez & de Maroc, s'estoient
 embarquez à Marseille au
 mois d'Octobre dernier, a-
 vec le Passeport que Sa Ma-
 jesté leur avoit donné. Ils y
 arriverent apres avoir effuyé
 beaucoup de dangers, & fait
 plusieurs pertes, & rachete-
 rent 78 Esclaves pendant les
 mois de Fevrier & de Mars,
 une partie du Roy de Fez
 dans la Ville de Miguenez,
 & l'autre partie du Gouver-
 neur de Salé, & de quelques

Augst 1681.

X

240 MERCURE

Patrons de la mesme Ville.

Ils se rendirent en suite à

Toutouan, Ville éloignée de

cinquante lieues de Migue-

nez, & y racheterent encor

un fort grand nombre d'Es-

claves, du Gouverneur, &

des autres Turcs. Le Roy

de Fez avoit consenty qu'ils

fussent exemts des droits de

sortie, eux & les Chrestiens

rachetez. Cependant l'Al-

caïde, ou Gouverneur de

Toutouan, qui est une Ville

maritime, située auprès du

Détroit de Gibraltar, dans

le voisinage de Ceute & de

Tanger, fit emprisonner ces Peres avec tous ces Malheureux, & les contraignit par ses mauvais traitemens de luy payer pour chacun 26. Piaftres, ou Patagons, valant un Ecu. Apres avoir cede à la force, ils mirent à la voile le 12. de May, & arriverent bientost à la Coste d'Espagne, au Royaume de Grenade, d'où s'estant rendus à la Rade de Marseille le 26. du mesme mois, apres la quarantaine moderée à quinze jours, ils eurent permission d'entrer dans la

242 MERCURE

Ville, & dans celles de Toulon, & d'Aix Capitale de Provence. Ils firent des Processions dans cette dernière avec beaucoup de solennité. M^r. le Cardinal de Gramaldi qui en est Archevesque, & M^r. le Premier Président du Parlement de cette Province, furent fort édifiez de voir cette Troupe de zéléz Chrestiens rendre mille graces aux Religieux qui leur avoient procuré la liberté. Apres que ce Cardinal leur eut donné sa Bénédiction, ils allerent tous à Avignon, où

ceux qui estoient de Languedoc, de Guyenne, & de Xaintonge, prirent la route de leur Province. Les autres furent amenez à Paris, & s'estant rendus aux Jacobins de la Ruë S^t. Jacques, tous les Religieux de l'Ordre de la Mercy allerent les y recevoir, & les conduisirent en l'Eglise de Nostre-Dame. Les trois jours suivans, ils ont esté en Procession, accompagnez des Trompetes de la Ville, dans les Eglises de S^t. Sulpice, de S^t. Roch, & de S^t. Paul. On les y reçeut

244 M E R C U R E

avec beaucoup de cérémonie, Chacun d'eux tenoit une Chaîne, dont les bouts estoient portez de chaque costé par des Enfans habillez en Anges. Le Pere Alexis du Buc Théatin, les prêcha dans S^t Sulpice; M^r l'Abbé de Labadie, à Saint Roch; & M^r l'Abbé de Breteville, dans l'Eglise de Saint Paul. Monsieur le Duc de Chartres les fit entrer au Palais Royal, lors que la Procession passa devant la Porte, & Madame de Guise les fit aussi venir dans son Hôtel,

On les mena à Versailles, où le Pere Vicaire General de la Mércy les présenta à Leurs Majestez. Ils furent servis pendant cinq jours par ce mesme Pere, par le Commandeur (c'est à dire Prieur) & par plusieurs Gentilshommes. Ces Peres doivent encor vingt deux mille Ecus, qui leur ont esté prestez par un Marchand Arménien, qui est venu en leur compagnie de Toutouïan à Marseille, pour recevoir le payement & les intérêts de cette somme. Il reste dans les

Villes de Fez, Maroc, Salé,
& Toutouïan, un tres-grand
nombre d'Esclaves fort mal-
traitez, & en danger de re-
nier leur Foy, si on les laisse
longtemps dans le malheu-
reux état où ils se trouvent.
Ceux qui se voyent en pou-
voir de les secourir par leurs
charitez, n'en scauroiét faire
qui soient si utiles. On doit
beaucoup aux Religieux de
la Mercy, qui pour les tirer
des fers, vont tous les jours
exposer leur vie. Aussi peut-
on dire que leur Institution
est une chose qui tient du

Miracle. Dans la mesme nuit S.^t Raimond de Rochefort, Jacques Roy d'Ar-
ragon, & Pierre Nol-
que, Gentilhomme François,
qui vivant tres-saintement
prit le premier l'Habit de
cet Ordre, crurent voir la
Vierge en songe, & furent
tous trois inspirez de l'éta-
blir. Le Roy ayant raconté
le lendemain l'apparition
qu'il avoit eüe, fut fort sur-
pris quand les deux autres
luy dirent qu'ils en avoient
eu une semblable. Ce rap-
port de songes ne le laissa

248 **MERCURE**

point douter que Dieu ne
voulust qu'il instituast cet
Ordre. Il fit venir aussitost
l'Evesque de Barcelone, assembla son
Conseil, la Noblesse, & les Prin-
cipaux de la Ville, & toutes
choses ayant esté préparées
pour le fonder, il le fonda
en effet le 10. d'Aoust jour
de S^t. Laurens, l'an 1218.
sous le Nom & Invocation
de Nostre-Dame de la Mer-
cy, Rédemption des Captifs.
La Reyne sa Mere fut sur-
nommée Marie la Sainte.
Elle estoit Fille & Heritiere

GALANT. 249

du Comte de Montpellier,
& ses larmes obtinrent du
Ciel ce Fils qui est mort en
odeur de Sainteté. Il ne
faut pas s'étonner s'il mena
une vie toute exemplaire.
Nous ne lisons point d'His-
toires qui ne fassent foy, que
tous les Enfans donnez de
Dieu aux prieres de leurs
Meres, se sont toujours dis-
tinguez par leur pieté & par
leur valeur. Si vous aviez
déjà sçeu que ce Jacques
d'Aragon a esté l'Instituteur
de l'Ordre de la Mercy, vous
ne pouvez ignorer que c'est

250 MERCURE

un Ordre de Chevalerie. Les Roys, & les Princes Souverains, n'en ont jamais étably que de Militaires, & d'ailleurs celuy-cy a une fonction externe, qui est de racheter les Captifs, en faveur desquels il est nommé Ordre Militaire, & de Chevalerie. Aussi lors qu'il fut institué, on fit deux sortes de Religieux. Les uns furent appellez Chevaliers Laiques, & les autres Chevaliers Prêtres; ceux cy pour les exercices de la vie active, & ceux-là pour s'attacher à la vie

contemplative. Il est aisé de juger que le nombre des Religieux Prestres estoit aussi grand que celuy des Freres Séculars, puis qu'autrement il n'eust pas esté en leur pouvoir de s'acquiter du service. L'Ordre ayant esté ainsi divisé dans son origine en Freres ou Chevaliers Laiques, & en Freres ou Chevaliers Prestres, ils partagerent entr'eux les Offices & les Charges, suivant la conformité qu'elles avoient avec leur condition; mais comme le temps change routes choses,

ils ne conseruent des Freres Laïques que pendant un siecle, ou peu d'années d'auantage. On ne doit pas conclure de là que l'Ordre de la Merce n'est plus Militaire. C'est un Titre d'honneur qui ne luy peut estre contesté, non seulement pour auoir esté institué tel; mais parce que l'exercice en faveur duquel il a mérité qu'on l'appellast Ordre Militaire, qui est la Rédemption des Captifs, luy demeure encor, & qu'il en est en possession depuis plus de quatre

cens soixanté ans, pendant
 lesquels il n'a jamais discon-
 tinué de faire les fonctions
 pour lesquelles le Roy d'Ar-
 ragon l'a étably; & c'est par
 cette raison qu'encores aujour-
 d'huy dans chaque Convent
 de cet Ordre, on donne au
 Prieur le titre de Comman-
 deur. Plusieurs Auteurs
 ont parlé de cette Chevale-
 rie. Anoult Ruion, Livre 1.
 Chap. 86. de son Arbre de
 Vie, dit. *Aprés les Chevaliers*
d'Alcantara vint mesme ceux de la
Meroy; & dans un autre en-
droit de ce mesme Livre;

Frere S.^t Raimond Nonnant,
Chevalier de l'Ordre de la
Mercy de la Rédemption des
Captifs, fut fait Cardinal du
titre de S.^t Eustache, par Gregoire
IX. M.^r du Béloy, Avocat
General au Parlement de
Toulouse, en son Livre de
l'Institution de la Chevalerie
Chapitre 18. après avoir ra-
porté tout ce qui regarde la
fonction de cet Ordre, ajoû-
te ces mots, Les Chevaliers
de l'Ordre de la Mercy ont fait
de tres-grands services à la
Chrèstienté, & ont laissé des
exemples admirables de leur cha-

GALANT. 255

tité. Plusieurs Papes leur ont accordé des Privilèges fort considérables, & Grégoire IX. Clément VIII. Calixte III. & Paul V. ont tous reconnu que le dessein de leur établissement avoit esté inspiré de Dieu. Outre les Vœux ordinaires d'obédience, de pauvreté, & de chasteté, ils en font un quatrième, qui est de se donner eux-mêmes pour racheter un Captif, en qui ils connoissent assez de foiblesse pour renier sa Foy si on le laisse Esclave; & cela, lors

Augst 1681.

Y

que les deniers ne fussent pas pour tirer des Fers tous ceux qu'ils y trouvent. Les Religieux qui demeurent en ostage sont souvent maltraitez, & quelquefois mesme ils endurent le Martyre, quand les accidens ou les Naufrages empeschent l'argent d'arriver à jour nommé. On les fait passer alors pour des trompeurs, & des espions, & il n'est point de tourmens qu'on ne leur fasse souffrir. Depuis que cet Ordre a esté fondé, on compte pres de

trente mille Esclaves rachetez par les Peres de la Mercy François & Espagnols, sans vingt-six Voyages que ces memes Peres ont fait inutilement, par le malheur qu'ils ont eu d'estre volez en chemin. C'est un péril que va épargner à beaucoup de Gens l'heureuse commodité du Canal de Languedoc. M^r. Pech, dont vous avez déjà veu un Sonnet, sur ce merveilleux Ouvrage, a fait encor celuy-cy.

258 MERCURE

AU ROY,

Sur la Jonction des Mers.

Grand & fameux Vainqueur,
dont la vertu guerriere
Fait sentir en tous lieux la force de
ton Bras,
Et qui seul soutenant le poids de
tes Etats,
Par ta main triomphante en étend
la Frontiere.

SE

L'Ennemy surmonté perd son hu-
meur aliere,
Tout cede à ta valeur, tout tremble
sous tes pas,
Et sage en tes Conseils, vaillant dans
tes Combats,
De prodiges divers tu remplis ta
curriere.

25

Maintenant tu soumets Neptune à
 ton pouvoir,
 Et rangant les deux Mers sous un
 juste devoir,
 Tu joints à l'Océan l'un & l'autre
 Bosphore.

52

Ondes, qui vous roulez dans ces
 nouveaux détroits,
 Allez faire sçavoir du Couchant à
 l'Aurore,
 Que la Terre & la Mer ont reconnu
 ses Loix.

Vous vous plaignez que
 je ne vous fais plus voir de
 Médailles. J'en ay cherché
 pour vous satisfaire, & je
 vous en envoie une de Mon

260 **MERCURE**

ſieur. Il y a plus d'un an que vous m'en demandez de ce Prince. La Grenade que vous trouverez dans le Revers, fait du bruit depuis longtems, & chacun ſçait qu'on dit d'elle, *Alter poſt fulmina terror*. La Grenade eſt le plus redoutable Foudre de guerre apres le Canon, Comme Monſieur eſt le premier qu'on doit craindre, & reſpecter apres le Roy; ſi ſa Naiffance luy donne cet avantage, la fermeté de ſon cœur ne le diſtingue pas moins parmi les plus vail-

sans Capitaines. La Bataille
 de Cassel en peut faire foy.
 On sçait quelle fut sa réso-
 lution à l'entreprendre, &
 avec quelle présence d'es-
 prit il donna toujourns l'e-
 xemple dans cet important
 Combat. On luy voyoit aussi
 peu d'émotion, que si cha-
 que mois de sa vie eust esté
 marqué par une Bataille. Il
 regardoit le péril sans le
 moindre étonnement; & son
 intrépidité animant tous les
 Soldats, faisoit avancer les
 plus timides.

La piété de ce Prince n'est

262 MERCURE

pas moins considérable que les autres qualitez. Il la fit encor paroistre le Vendredy 15. de ce mois, Feste de l'Assomption, dans l'Eglise des Carmes des Basses-Loges, pres Fontainebleau. Apres y avoir fait ses devotions, il entendit la Grand' Messe chantée par les Religieux. Le lendemain, Feste de S. Roch, la Reyne assista au Salut dans le mesme Lieu. Ce n'estoit autrefois qu'une Chapelle, que la feuë Reyne Mere avoit choisie, pour y faire ses devotions ordinaires,

res, quand Sa Majesté estoit à Fontainebleau; & le Roy voulant seconder les pieuses intentions de cette Princesse, fit bâtir l'Eglise des Basses-Loges en 1661. pour rendre graces à Dieu de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin. Ces Basses-Loges ne sont qu'un Hospice dépendant du Couvent des Carmes des Billetes de Paris, qui sont de la Province nommée de Touraine, & d'une Réforme particulière, distincte des autres Provinces des Carmes, par

Aoust 1681.

Z

des Constitutions Apostoliques, & par des Lettres Patentes du Roy. Cette Réforme a commencé environ dix-huit ans apres la mort de Sainte Thérèse, dans le Convent des Carmes de Rennes.

Je n'ay point esté trompé dans l'espérance que j'avois eüe qu'on voudroit bien me faire la grace de continuer à me faire part des Nouvelles d'Angleterre. La mesme Personne qui s'estant trouvée présente à l'Exécution de l'Archevesque

avertir de la mesme chose. Je ne vous diray point présentement d'où vient la différence des dates de ce Royaume, réservant cela, lors que je vous parleray des diverses Religions qui y sont tolérées, & qu'on y exerce publiquement, de leurs maximes, & des différentes cérémonies qui s'observent dans les unes & dans les autres. Je m'attacheray seulement à la suite de l'affaire de Fits-Harris, qui fut jugé comme vous sçavez, le Jendy 19. Juin dernier. Comme dans l'instruction de son Procès, & lors qu'il comparut aux Assises, on avança

que Mylord Houvard estoit
 l'Autheur du Libelle contre le
 Roy, Sa Majesté l'ayant sçeu,
 jugea à propos de le faire arres-
 ter. Elle en donna l'ordre, & le
 Samedi 21. du mesme mois, sur
 les deux heures, un Messager
 du Banc du Roy l'ayant montré
 au Mylord qu'il alla trouver
 chez luy, le conduisit à la Tour,
 accompagné de quelques Gardes
 à pied du Roy, & en laissa
 un qui doit le garder à veüe.
 C'est ce qui se pratique toujourns
 à l'égard de ceux qu'on mene à
 la Tour. Le Garde est payé aux
 despens du Prisonnier, & chacun

des Prisonniers a un petit Logis à part, où ses Domestiques ont libre entrée. On tient que le crime de Mylord Howard n'est autre que d'estre Autheur du Libelle, pour lequel Fits-Harris a esté executé. Cette accusation s'examinera dans la suite, & peut-estre avec l'affaire de Mylord Shaftsbury, on découvrira ce Plot ou Conspiration dont on parle depuis si longtems. Je vous en promets l'Histoire entière dans l'autre mois. Je vous diray cependant que l'exécution de Fits-Harris s'estant faite le Vendredy. 21. de Juillet, le Roy

qui estoit alors à Windsor, n'en eut pas plustost appris la nouvelle, qu'il donna ses ordres pour que ses Carrosses & Gardes fussent prests le lendemain Samedy à trois heures du matin, pour aller à Hamptoncourt, autre Maison de plaisance qu'il a sur le bord de la Tamise, entre Londres & Windsor. Cela n'estoit point extraordinaire, Sa Majesté faisant souvent de pareils voyages, & de semblables heures. Tous les Jeurdis mesme, Elle y vient tenir Conseil. Il est vray que quand il falut prendre le chemin d'Hamptoncourt, & quitter celuy de

Londres, le Roy fit continuer sa rouie, & on connut qu'effectivement il alloit à Witbeat. Il y arriva le matin sur les six heures, & apres avoir fait venir Mylord Chancelier, & appeller son Conseil qui s'assembla aussitost, il envoya un Messager & un Garde, pour luy amener Mylord Shaftsbury. Vous observerez que ce Mylord fut fait Secretaire d'Etat de Cromwell, dont il estoit Créature, dans les Révolutions de ce Royaume. Le Roy dans son rétablissement crût qu'il devoit le gagner, parce qu'il estoit fort aimé des Peuples, &

qu'il en sçavoit le fort & le foible. Ce fut pour cela qu'il le fit Mylord, qui est une tres grande qualité. Il a esté fort longtems de son Conseil, & Sa Majesté ayant eu ses raisons pour l'en exclure, on croit que regardant cette exclusion comme une injure, il a voulu s'en vanger, en se rendant Chef des Presbytériens, & des Parlementaires, & que dans la pensée de soulever encor les Peuples contre leur Roy, il est l'Autheur des desordres des deux derniers Parlemens. C'est ce que porte les Chefs d'accusation que vous al-

lez voir. Le Messager & le Gardé estant entrez dans sa Chambre, le trouverent encor couché, & luy dirent qu'ils avoient ordre de le mener au Conseil. Il répondit à cela, qu'il sçavoit bien que le Roy ne pouvoit se passer de sa présence, & commanda aussitost qu'on luy tinst prest un Carrosse. Quand il fut sorty de sa Chambre, un autre Messager y scella deux Cassetes, qui furent en suite apportées au Roy. Sa Majesté le voyant, luy dit. Mylord que j'ay fait, (c'est ainsi que le Roy parle aux My-

lords, parce que Mylord veut dire Monseigneur,) je m'estois toujours imaginé que vous m'estiez un bon Serviteur & un fidelle Sujet; cependant vostre conduite & vos actions ne répondent point aux sentimens que j'ay eus de vous. Tant de Gens m'affurent qu'elles sont entiere-ment contre mon service, que j'ay esté forcé de vous envoyer querir, afin d'en connoistre la verité. *Après qu'il eut répondu pour se défendre, le Conseil ayant esté assemblé, on l'interrogea devant le*

Roy sur les Crimes suivans.

D'avoir esté l'Autheur & l'Inventeur de l'exclusion de M. le Duc d'York.

Qu'il falloit que le Roy signast que d'orenavant les Gouverneurs des Villes, Citadelles, & Forts, les Généraux, Lieutenans Généraux, Capitaines, & autres Officiers d'Armée, tant sur mer que sur terre, seroient nommez par le Parlement.

Que tous les payemens des Apointemens & Gages desdits Gouverneurs & Officiers, seroient faits par des

Trésoriers nommez aussi par le Parlement, entre les mains desquels le Roy feroit obligé de mettre les sommes nécessaires, ou qu'elles seroient prises sur les Revenus par lesdits Trésoriers, qui en donneroient Quitance aux Receveurs des Droits de Sa Majesté.

Qu'en cas que le Roy ne voulust pas signer ces Articles, il falloit se saisir de sa Personne.

D'avoir suscité des Témoins, & de les avoir payez pour déposer faux contre le

feu Vicomte de Stafford, executé depuis quelques mois à Londres, pour estre Catholique Romain.

Ces Crimes, dont il y avoit des preuves tres-fortes, parurent d'une si grande importance au Roy & à son Conseil, qu'après l'Interrogatoire de ce Mylord, le Roy luy dit qu'il falloit aller à la Tour, afin qu'on pust s'éclaircir de toutes ces choses. Il y fut conduit par eau, & l'on remarqua qu'on l'y fit entrer par la Porte de fer. C'est la Porte par laquelle ont accoustumé d'entrer les grands Criminels, contre

qui les preuves sont extraordinairement fortes, & pour lesquels il y a peu d'espérance de salut. On ne doute point qu'on ne découvre l'origine & les Auteurs de l'Histoire de la Conspiration qui a fait tant de bruit, & qui sont ceux qui ont assassiné le Chevalier Godfrey Juge à Paix. Si-tost que l'on sçeut que Mylord Shaftsbury estoit arresté, les Quatre-Vingts s'assemblerent chez Mylord Maire, & résolurent qu'on feroit une Adresse au Roy & à son Conseil, pour justifier la conduite de ce nouveau Prisonnier; Qu'en cas que le

Roy ne voulust pas ordonner sa liberté, on donneroit Caution de le présenter aux premières Assises, pour cent mille Pieces, qui sont quatre cens mille Escus monnoye de France; & que Mylord Maire iroit luy-mesme le Feudy suivant à Hamptoncourt, au Conseil, afin de faire accepter cette Caution. La chose n'eut pas le succès que l'on avoit attendu, parce que Mylord Maire ayant fait demander l'entrée au Conseil par un Messager, le Roy informé du motif de sa venue, luy en voya l'ordre de s'en retourner; & sur ce qu'il insistoit il

luy fit dire par son Chancelier,
 que l'Affaire de Shaftsbury
 estoit de conséquence; que
 ce n'estoit ny à luy, ny à ses
 Peuples de s'en mesler;
 qu'à son égard il eust à main-
 tenir la Ville de Londres
 dans son devoir, & dans l'o-
 beissance qu'elle devoit à
 son Souverain; sinon, qu'il
 sçavoit punir ses Peuples, &
 qu'il leur seroit bon Roy,
 s'ils luy estoient bons & fi-
 delles Sujets. Mylord Mair
 retourna à Londres porter ces
 nouvelles aux Quatre Vingt,
 qui se divisoient en douze. De-
 Aoust 1681. A a

puis ce temps-là on n'a rien fait touchant Mylord Shaftsbury, & Mylord Houvard.

Il faut vous dire à présent ce que c'est que Mylord Maire & les Quatre-Vingts. La Charge de Mylord Maire n'est qu'une Commission. Les fonctions en sont à peu près pareilles à celles du Prevost des Marchands à Paris. C'est la Ville qui le nomme à la pluralité des voix, & elle choisit toujours un Marchand. Sa Commission ne dure qu'un an. Il a un tres-grand crédit, estant Juge de toute la Ville, & pouvant beaucoup

sur l'esprit des Peuples. Chacun a pour luy un respect particulier. S'il monte en Carrosse, il se place dans le fond, & sur le devant sont les Mylords Maires des deux années précédentes, qui l'accompagnent par tout. Le Porte-Epée est à la Portiere. L'Epée qu'il tient en sa main, a la poignée enrichie de Diamans, & est dans un Fourreau de Velours rouge, couvert aussi de Diamans par le bout. Vingt-cinq ou trente Officiers de Ville, tous en Robe, suivis de quelques Palets, marchent devant le Carrosse. Il ne sort jamais qu'en cet

A a ij

équipage. Il est des occasions où
 il se montre à cheval, avec une
 Houffe toute couverte de Roses
 d'or, & qui traîne jusqu'à terre.
 La Bride & les Etriers sont de
 Vermeil doré. Il a une Robe lon-
 gue, qui est presque comme celle
 des Gens de Robe à Paris, &
 porte au col une Chaîne d'or de
 plusieurs Chaînons. Les deux
 derniers Mylords Maires vont
 aussi à cheval derrière luy, &
 ont les mesmes Habits & les
 mesmes ornemens, à l'exception
 de la Chaîne d'or. Le Porte-
 Epée marche à pied, tenant
 l'Epée à la main, avec la

nombre d'Officiers de Ville que
 j'ay déjà fait connoistre. Les
 Quatre-Vingts sont ce qu'à
 Paris on appelle Quarteniers
 & Dixiniers. On les distribue
 dans chaque Quartier, où ils
 s'instruisent des volontez de la
 Ville, & les font sçavoir aux
 Douze, qui sont comme les
 Echevins ou Capitouls en Fran-
 ce. Ces Douze; & le Mylord
 Maire, déliberent & résolvent,
 & ces sortes de délibérations sont
 tres-punctuellement exécutées.
 Tous ces Officiers ne durent qu'un
 an dans ces Dignitez, & apres
 cela on en élit d'autres au plus

grand nombre des voix.

Depuis l'exécution du Seigneur Olivier Plunket, Archevesque & Primat Titulaire de toute l'Irlande, non seulement les Catholiques Romains, mais mesme les Protestans, publient hautement son innocence. Ce qui sert beaucoup à la confirmer, c'est qu'un de ses Témoin appelle Duffy, qui avoit esté autrefois Religieux de S.^t François, & qui par libertinage avoit quitté la Religion Romaine, apres avoir non seulement aidé à faire périr ce Prélat par sa déposition, mais voulu estre témoin de sa mort.

pour mieux assouvir la rage qui l'animoit contre luy, s'en retourna à Dublin, Ville Capitale du Royaume, où estant allé trouver un Juge à Paix, il luy raconta le Jugement & l'Exécution de cet Archevesque, & luy dit ensuite, que pour ruiner le Party des Catholiques Romains, il falloit faire mourir le Duc d'Ormond, Viceroy d'Irlande; qu'on en jetteroit la faute sur eux, qu'on feroit par là un Plot comme en Angleterre, & que leur Religion estant abatüe, il seroit aisé d'établir par tout la Protestante. Vous devez sçavoir qu'il

y a beaucoup de Catholiques
 Romains en ce Royaume, & en
 Ecosse, qui ont liberte de pro-
 fesser leur Religion. Ce Juge à
 Paix ayant ecoute Duffy, le fit
 conduire en prison, & donna
 avis au Viceroy de ce qu'on luy
 avoit dit. Ce Misérable fut
 condamné à estre pendu, & lors
 qu'il se vit attaché à la Potence,
 il déchargea, mais trop tard, le
 Seigneur Plunket, confessant
 publiquement son faux-témoi-
 gnage. C'est un grand malheur
 en Angleterre, qu'on n'y fait
 souffrir aucune peine aux Faux-
 Témoins, & qu'au lieu de les
 punir,

punir, on leur laisse encor la liberté de déposer faux une autre fois. Ce que je dis n'a que trop paru depuis deux ans, à la perte des Catholiques Romains exécutez. Dans l'Affaire du S. Colmand Secrétaire de la feuë Duchesse d'York, on rapporte que les Jurez disoient aux Témoins qu'ils se contrarioient, & qu'il n'y avoit aucune raison à leurs dépositions. On prétend qu'ils ont dit la mesme chose, lors qu'on a jugé Wakeler & les autres Jesuites. Cependant ils n'ont pas laissé d'estre exécutez, malgré les contrarietez de leurs Témoins,

Adust 1681.

B b

& la connoissance qu'on a eüe
 de la fausseté de leurs témoignages.
 Je n'avance rien que je ne
 püsse aisément prouver par ces
 Procés dont j'ay les Mémoires
 imprimez à Londres en Anglois
 & en François. J'en coteray les
 Articles dans l'Histoire que je
 vous ay promise de la Conspi-
 ration, à laquelle j'adjoûteray
 ce qui se sera passé touchant les
 deux Mylords & leurs Com-
 plices. Je suis vostre, &c.

Vous voyez, Madame,
 par les circonstances de
 cette Relation, qu'il ne me

peut rien venir de la mesme part qui ne soit tres-curieux. J'ay receu aussi quelques nouvelles d'Ecosse. Vous sçavez que Monsieur le Duc d'York est à Edimbourg, où depuis longtemps on fait de fort grands préparatifs pour l'ouverture d'un Parlement. Elle se fit le septième de ce mois, apres que deux jours auparavant on eut apporté du Chasteau, la Couronne, le Sceptre, & l'Epée Royale. Ces Peuples sont fort zélés pour assurer la Succession des Royaumes d'Angleter-

290 **MÉMOIRE**
re, d'Écosse, & d'Irlande, à
qui elle doit appartenir par
le droit de leur Naissance.
Le Grand Chancelier d'É-
cosse, appelle le Duc de
Roches, dont la maladie fai-
soit reculer ce Parlement,
est mort le 6 de ce mois. Le
lendemain, jour de l'ouy-
ture, Monsieur le Duc
d'York, qui est Duc d'AL-
banie en ce Pais-là, traire
tous les Seigneurs spirituels
& temporels, & les Députés
des Communes. On avoit
dressé trois Tables de cin-
quante pieds de long, & de

cinq de large, dans une longue
 Galerie. Je n'ay point
 tenu l'ordre qui fut observé
 dans ce grand Festin. Je scay
 seulement que Donawold ordonna
 500. Volailles, 200.
 Canards, 200. Poulets, 50.
 Oyes, 120. Poulets d'Inde,
 140. Lapins, 60. douzaines
 de Pigeons, 240. Pièces de
 Gibier de la saison, 60. Co-
 chons de lait, & 12. Bœufs,
 sans compter les Langues, les
 Jambons, & tout le reste du
 Service. Son Altesse Royale
 mangea seule à une Table
 placée sous un Dais au bout.

de la Gaule, & fut servie par les principaux de la Noblesse, chacun faisant sa Charge.

Je vous ay dit bien des fois avec raison, que nous vivons sous un Règne si heureux, que l'on n'a jamais besoin de solliciter les récompenses, & que pour se tenir seûp d'en recevoir, il suffit qu'on ait pû s'en rendre digne. Le Regiment de Dragons dont M^r le Chevalier de Tessé vient d'estre pourvû, en est une preuve. Il estoit Major dans celuy de M^r

dit d'...

le Comte de Befféfontiers,
 que vous savez que Lieutenant
 de Roy du Maine,
 Perche, & Pais de Laval,
 Colonel, & Brigadier Ge-
 neral de Dragons, & son
 affidioné pour le service a
 toujours esté si grande, que
 depuis deux ans il n'avoit
 point paru à la Cour. Ce-
 pendant, le Roy, qui se plaist
 toujours à rendre justice, &
 qui connoist les Personnes
 de même plus par elles-
 memes que par leur visage,
 voyant que ce Regiment
 estoit vacant par la mort de

M. de Buren, s'est voyez
 de ce Chevalier la Bre-
 voute qui l'a distingué par
 tout, est connuë de tout le
 monde, & je ne croy pas
 que personne ait oublié la
 belle action du Pont de
 Rheinfeld, où M. de Comte
 de Tessé son Frere, & luy
 apres avoir fait des choses
 dignes d'admiration, furent
 tous deux bleffez dangereu-
 sement, & tenus pour morts.

Le Gentilhomme qui se
 cache sous le nom du Berger
 fidelle des Accares, conti-
 nuë à me faire part de ses Ouy-

vraies. Vous des aimez, & M
je ne veux pas differer à vous
donner le plaisir de voir l'adv
greable tour qu'il donne à
la Satyre, que je vous ay
quelquefois entendu faire
contre ceux, dont les grands
biens acquis par bonheur
font tout le mérite.



Eclairarut assez un jour
 Que dans l'ardeur de son amour
 Il pria Jupiter de la changer en
 Femme.

Ses vœux eurent l'heureux succès
 Que s'estoia proposé sa stérilité.
 La Chate en un moment fut une belle
 Dame,
 De vertu peu farouche, & de facile
 accès.

Necroyez pas pourtant que nostre
 Maniacle

Le fut jusqu'à perdre le temps
 A faire au Dieu de longs remerci-
 mens

Sur la faveur d'un si rare miracle.
 Il sauta d'abord au cou
 De cette Iris de fabrique nouvelle,
 Et sans son mandât Bat qui faisoit
 sentinelle
 A quelques pas de son trou.

Dans ce qu'il serroit pour elle
 - Troub s'estoit il fait de son
 - Mais d'as s'instans que la Belle
 Qui n'avoit pas apparemment
 - Autant d'ardeur que son Amant,
 - Eut apperceu ce Trouble-este,
 - Elle foudroya sur luy si fort, que ne
 - Quid n'est par la liste de son ger.

- seulement
 - A faire une retraite honneste.

- SE
 - Les grands biens & les honneurs
 - Ne scauroient charger les malheurs
 - D'un homme que la Sert a iuré de
 - la boue

- Pour l'élever au plus haut de sa
 - Roue,

- Mais toujours quel que action
 - Qui déconure à nos yeux sa belle
 - extraction.

Je finis ma Lettre du der-
 nier mois, en vous apprenant
 que M. le Comte du Plessis
 avoit epouse Mademoiselle
 de la Valliere. M. le Curé de
 S. Andre des Arcs, fit la Ce-
 rémonie de ce Mariage le
 Jeudy 30. Juillet, à deux heu-
 res apres minuit, dans la Cha-
 pelle de l'Hôtel de Conty,
 du consentement de M. le
 Curé de S. Germain de l'Au-
 xerrois, Paroisse de la Ma-
 riée. Vous jugez bien que
 l'Assemblée fut illustre. Voi-
 cy les noms de ceux qui la
 composoient. Monsieur le

300 MEROVRE

Prince & Madame la Prin-
cesse de Conty, Cousine-
germaine de Mademoiselle
de la Valliere; Madame de
St. Remy, sa Grand'mere,
Madame la Duchesse de
Duras; Madame la Du-
chesse de Noailles, Mar-
quise de Lavardin; M. de
Béthune, Chevalier des Or-
dres du Roy; M. le Cheva-
lier de Beuvron; Capitaine
des Gardes de Son Altesse
Royale; M. de Choiseuil,
Marquis de Praslin; Lieute-
nant General des Armées du
Roy, & son Lieutenant Ge-

neral en Champagne; M^r le Marquis de Valsemé, Capitaine des Chevaux-Legers de Monsieur, tous deux Cousins germains du Marié; M^r Hotteman, Intendant des Finances de France; M^r de Pertuis, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville de Menin en Flandres, & Lieutenant General de ses Armées; & M^r de Valentiné, Controlleur General de la Maison du Roy. Les Mariez estoient dans une fort grande parure. Avant qu'on allast à la Chapelle pour cette Ce-

rémonie, il y avoit eu Comédie, Musique entre les Actes par des Voix de l'Opéra, & un grand Soupé, Monsieur le Prince de Condy ayant voulu que l'on fist la Nôce dans son Hôtel. M^r le Comte du Plessis est celuy qu'on appelloit autrefois le Chevalier. Son nom, & ses qualitez, sont, César-Auguste de Choiseüil, Chevalier, Comte du Plessis-Praslin, Premier Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse Royale, Lieutenant General des Armées du

Roy, & Gouverneur de la
 Ville de Thoul, & Pais adja-
 cens. Il est Fils de feu M^r le
 Maréchal du Plessis, Duc de
 Choiseul, Pair de France,
 Cadet du Comte de ce mes-
 me nom, mort à la guerre,
 & Oncle de M^r le Marquis
 de Choiseul, qui avoit la
 moitié de la Charge de Pre-
 mier Gentilhomme de la
 Chambre de Monsieur, &
 qui se présentement toute
 en son, ayant traité de l'autre
 moitié avec M^r le Comte du
 Plessis dont je vous parle.
 Ce Comte a très bien servy,

Aoust 1681.

Cc

& vous n'en douterez point
 quand vous ſçaurez qu'il a
 fait vingt-trois Campagnes.
 Il avoit deux Abbayes, l'une
 appellee de Bonport, que le
 Roy a donnée a M^r l'Abbé
 de Bouillon, qui en a remis
 une autre en même temps
 entre les mains de Sa Ma-
 jeſté, dont elle a gratifié un
 des Fils de M^r Colbert, ~~et~~
~~celuy~~ L'autre qui eſtoit à
 la nomination de Monſieur,
 & qu'on appelle ^{Bonneval} ~~celuy~~, a
 eſté donnée à M^r du Mans.
 Mademoiſelle de la Valliere,
 préſentement Comteſſe du

AVANT. 301

Messis, est grande, jeune,
bien faite, & Fille de feu M.
Francois de la Baume le
Blanc, Chevalier Marquis
de la Valliere, Gouverneur
pour le Roy en Bourbon-
nois, & Lieutenant General
de ses Armées, & de Dame
Gabrielle Glé de la Cotur-
day, Dame du Palais de la
Reyne.

Il s'est fait un grand Ba-
ptême à Marseille. Je l'ap-
pelle grand, à cause de la
qualité des Parrains & des
Marraines, & du nombre
de ceux qui ont esté bap-
ti-

Cc ij

sez. Ce sont cinquante Né-
 gres. Chaque Parrain &
 chaque Marraine en nom-
 merent dix. M^r le Maréchal
 Duc de Vivonne avoit pour
 Commere Madame de Mi-
 rabeau, Femme d'un Gen-
 tilhomme des plus qualifiez
 de la Ville. L'Habit avec
 lequel il parut dans cette
 Cerémonie, estoit des mieux
 entendus, & aussi galant que
 magnifique; mais la galan-
 terie de ce Maréchal n'en
 demeura pas à l'ajustement.
 Il envoya un Bouquet à sa
 Commere, dans une Cor-

beille fort propre, avec une
Toilette très riche. Madame
de Mirabeau est de la Mai-
son de Rochemore. M. Bro-
dard, Intendant des Galeres,
l'un des cinq Parrains, avoit
avec-luy, pour Marraine de
dix Nègres, Madame du Pu-
get, Sœur de M. de Mirabeau,
& M. de Manse Intendant,
avoit Madame de Pontévez.
Elle est de la Maison d'A-
gouft, l'une des plus an-
ciennes & des plus illustres
de l'Europe. M. d'Oppede
servit de Compere avec Ma-
dame de Montaulieu, Fille

208 **MIRABEAU**
de M^{rs} de Montauville, la Maison
de Montauville est d'une no-
blesse tres considerable. M^{rs}
de la Breteche devoit estre
aussi Comperer, mais ne
Payant pû, faute de santé,
M^{rs} de Breteuil le fut en la
place, avec Mademoiselle
de Mirabeau, Fille de Ma-
dame de Mirabeau dont je
viens de vous parler. Elle est
de tres-belle taille, & a beau-
coup de jeunesse. La Cere-
monie fut solemnelle, & se
passa presque entiere dans la
grande Place de l'Eglise Ca-
thédrale, où l'on avoit dresse

une Dent, sous laquelle étoit
 son abjurer le Culte du Dé-
 mon aux cinquante Nègres.
 Après qu'on a eut fait ce
 grand nombre de Baptêmes,
 les Dames allèrent au Cours
 de Marseille, qui est tres-
 beau, & y firent quelques
 tours de promenade. Elles
 se mirent en suite sur l'eau,
 où les Violons les divertirent
 jusques à minuit. De là elles
 se rendirent chez M^r l'In-
 tendant, qui n'estoit point
 préparé à recevoir cet hon-
 neur. Il ne laissa pas de les
 régaler, & de leur donner le

310 MERCURE

Bal, qu'on ne termina que
quand le jour fut prest de
paroître.

Je ne puis finir cet Article
de Marseille, sans vous ap-
prendre que M^r. le Duc de
Mortemar y est revenu, & de-
puis ce que je vous en ay
la dernière fois en il avoit fait
contre les Corsaires de Mal-
lorque. Il a ramené les dix
Galères qu'il commandoit.
Elles se reposent, & on en
a mis dix autres en Mer.
Mais ce jeune General ne
prend pas le mesme repos,
il s'est embarqué de nou-
veau

veau avec ces dix dernières Galeres, les fatigues continuelles luy tenant lieu des plus grands plaisirs, quand il les prend pour servir le Roy.

M^r. le Chevalier de Bethune, Capitaine d'une Frégate nommée *la Mutine*, estant party le 23. Juin du Fort Louïs, pour aller rejoindre M^r. de Chasteauregnaut, rangea la Coste jusques à la Rade de Cascaye, distante de sept lieues de Lisbonne. Il y mouïlla le premier de Juillet, & appa-

Aoust 1681.

D d

312 MERCURE

reilla le lendemain, sur ce
qu'il apprit que M. de Bart,
qui commandoit deux Fré-
gates de Dunkerque armées
en guerre, venoit de pren-
dre un Vaisseau des Corsaires
de Salé, & qu'il y en avoit
encor un autre de seize Pie-
ces de Canon dans la Coste
de Portugal. Ce premier
Vaisseau que M. de Bart
avoit contraint d'échoüer,
estoit monté de cent trois
Mores, qui s'estoient jettez
à terre, & que le Prince Ré-
gent luy a fait livrer depuis.
Le Neveu du Gouverneur

de Salé, & quelques-uns des plus considérables de la Ville, estoient parmy eux. Il y avoit aussi dix-huit Chrestiens que l'on a remis en liberté. Sur cette nouvelle, M^r. le Chevalier de Béthune rangea la Coste de Portugal jusqu'au 4. du dernier mois, & découvrit environ à dix heures du matin de ce mesme jour, un Vaisseau à la hauteur de quarante degrez, au Sud-Sud-Oüest des Berlingues, à la distance de cinq à six lieues. Il luy donna chasse jusqu'à huit heures du soir, & se

trouvant un peu trop proche de terre, il fit revifer de Bord au large jusqu'au lendemain, que sur les quatre heures & demie du matin, il apperçeut ce mesme Vaisseau qui rangeoit la terre, & donnoit chasse à une Caravelle Portugaise, qu'il abandonna, le voyant courir sur luy. Il tâcha de s'échaper, & ne pouvant plus se dispenser de se battre, ou d'échoüer à la Coste, il prit ce dernier party à deux heures & demie apres midy. Avant que de s'y résoudre, il tira

dix ou douze coups de Canon, mais sans qu'il en vint aucun jusqu'à la Frégate, tant le Pavillon de France rendoit interdits tous ces Corsaires. Ainsi ils furent contraints de donner vent arriere à la Coste, à cinq lieues au Sud un peu Oüest de montagne; & dès qu'ils furent le bout à terre, ils s'y jetterent tous, à l'exception de dix-huit Chrestiens qu'ils menoiert Esclaves. M^r. de Bérhune, qui avoit fait mouiller l'Ancre à sept brasses d'eau, fit mettre en mer

316 **MÉMOIRE**
son Canot. M. Deury, un
des Lieutenans de la Fré-
gate, s'y embarqua avec six
ou sept Gardes Marines, pour
voir s'il ne seroit point resté
quelques Turcs dans le vais-
seau échoué, mais ils s'ef-
toient tous sauvez au nom-
bre de cent vingt-cinq.
Après que le Canot fut par-
ty, on mit aussi la Chaloupe
en mer. M. le Baron des
Adrets Lieutenant, M. le
Chevalier de Blénac Ensei-
gne, & M. le Chevalier de la
Barre, s'y embarquerent avec
quelques Soldats, pour aller

joindre M^r Deury qui estoit
déjà monté à Bord. Vous
pouvez juger avec quelle
joye ils furent reçeus des
Chrestiens Esclaves. L'on
examina si on pouvoit sauver
le Navire; mais la Mer es-
toit si grosse, & il avoit tant
touché à terre, qu'on vit
bientost qu'il n'y avoit au-
cun lieu de l'espérer. Com-
me on n'y trouva que les
Chrestiens, M^r le Baron des
Adrets, M^r le Chevalier de
Blénac, & quelques Gardes
Marines, se firent descendre
à terre avec grande peine,

D d iij

318 MERCURE

pour voir s'ils ne pourroient point reprendre quelques uns des Turcs qui s'estoient sauvez. Pendant ce temps, M. Deury, & M. le Chevalier de la Barre, resterent dans le Vaisseau, pour tâcher de le brûler; & ne pouvant en venir à bout, ce dernier se remit dans la Chaloupe, pour conduire dix François dans la Frégate, & en amener le Maître Canonnier, afin qu'avec des Feux d'artifice il mist le feu au Vaisseau, mais il leur fut impossible de monter à Bord, tant il estoit renversé. D'ail-

leurs, la Mer qui estoit tres-
 grosse, comme je d'ay déjà
 dit, n'en rendoit pas l'approu-
 che facile. Il fut tout brisé un
 moment apres, sans qu'on
 püst sauver que ses Pavillons.
 M^r. Deury qui estoit dedans,
 se jetta à terre avec six ou
 sept qui ne l'avoient point
 quitté; & M^r. le Chevalier
 de la Barre n'ayant pu ap-
 procher pour le reprendre,
 s'en retourna dans son Bord
 avec la Chaloupe. Deux
 jours apres, M^r. de Béthune
 alla demander au Prince
 Régent les cent vingt-cinq

Turcs, qui ayant jetté leurs armes à la Mer s'estoient dispersez comme ils avoient pû dans le Portugal; & depuis ce temps, ils luy ont esté rendus. *La Mutine*, qui est la Frégate qu'il commande, a pour Capitaine M^r. de Sevigny; pour Lieutenans, M^r. de Fourbeins en pied, M^r. le Baron des Adrets en second, M^r. Deury en troisième; & pour Enseignes, M^r. le Chevalier de Blenac en pied, M^r. le Chevalier de la Barre en second, & M^r. de Feu-grolle en troisième. M^r. le

Marquis de Langeron, qui commande un Vaisseau de la mesme Escadre de M^r. le Chevalier de Chasteauregnaut, a pris aussi un petit Corsaire de Salé, de six Pieces de Canon, monté de quarante-cinq Turcs & de quinze Esclaves Chrestiens, & fait la reprise d'un Vaisseau Marchand qu'il emmenoit.

On m'apprend que M^r. de Molac, Fils de M^r. de Rosmadec, Marquis de Molac, Gouverneur de la Ville & Chasteau de Nantes, a épou

Le Mademoiselle de Rouff
 fille, Soeur de feu Madame
 la Duchesse de Fontange.
 C'est une tres belle Per-
 sonne. M^r. le Marquis de
 Molac a toujours fait une
 fort belle figure dans la Pro-
 vince, & vescu en grand Sei-
 gneur. M^r. de Molac son Fils
 marche sur ses traces. Je
 vous ay déjà parlé de luy
 dans quelques occasions
 où il s'est distingué pendant
 les dernieres guerres. Ma-
 dame la Mere est Nièce de
 feu M^r. le Maréchal de Gué-
 brian, & s'appelloit Made-

moiselle de Saffey avant que
M^{de} Molac l'eust épousée.

La Ville de Nantes dont
je vous ay dit qu'il est Gou-
verneur, est présentement
un Lieu de plaisirs, par l'As-
semblée des Etats, compo-
sée de neuf Evêques de la
Province, d'un fort grand
nombre d'Abbez, Prieurs,
Benéficiers, & autres Ecclé-
siastiques, tous distinguez
par quelque Dignité parti-
culiere; d'une Noblesse,
dont la plupart de ceux qui
en font le Corps, se piquent
d'estre des plus anciennes &

des plus illustres Maisons de Bretagne, & de Gens du Tiers - Etat, qu'un mérite remarquable a fait nommer Députez. Les Principaux y prennent séance dans l'ordre, & selon les qualitez que je vous vay dire.

M^r le Duc de Chaunes à la teste de tous les Etats, comme Gouverneur de la Province.

M^r de la Trémoüille, Prince de Tarente, comme Président de la Noblesse.

M^r de Bauvau, Evêque de Nantes, comme Président du Clergé.

M^r Charette, Senéchal de
Nantes, comme Président
du Tiers-Etat.

M^r de Coëtlogon, S^r de
Mejusseume, Syndic des
Etats.

M^r de Harouÿs, Trésorier
& Receveur General des
Etats.

M^r de la Vieuville & de
S^r Aignan, Generaux de la
Province.

M^r de Caumartin, Con-
seiller d'Etat, Premier Com-
missaire de Sa Majesté aux
Etats.

M^r Huchete, Seigneur de

la Bedoyere, Procureur General du Parlement de Bretagne, Second Commissaire du Roy aux mesmes Etats.

L'ouverture de leurs Seances se fit le Mardy 19. de ce mois dans une grande Salle des Cordeliers de la Ville, & commença par un excellent Discours de M^e le Duc de Chaunes, qui s'attira l'applaudissement de tout le monde, tant par la force des expressions qu'il employa, que par le beau tour qu'il donne toujours à tout ce qu'il dit. Si tost qu'il eut

cessé de parler, M^r. de Pontchartrain, Premier Président du Parlement de Bretagne, prit la parole, & s'étendit d'une manière tres-délicate sur la grandeur de Sa Majesté, & sur les bontez particulières qu'Elle fait paroître pour cette Province. M^r. de Coëtlogon, Syndic des Etats, finit cette première Séance par un troisième Discours, aussi juste que poly. Le jour suivant on fit la seconde, qui fut commencée par une Messe solennelle que M^r. l'Evêque de Tré-

Novst 1681.

E e

DES MERCURES

quel célébra. En suite on s'assembla dans la même Salle, où M. de Caumont, Commissaire des Etats, fit un Discours qui donna une forte idée de la haute capacité, & de l'expérience qu'il s'est acquise dans les grands Emplois que Sa Majesté luy a confiés. Il expliqua les intentions du Roy, & demanda deux millions deux cens mille livres. Ce Don luy fut accordé après une Délibération générale & unanime de tous les Etats, par en cela ont fait connoître

Sa Majesté leur soumission,
 & leur prompte obéissance
 dans tout ce qui dépend
 d'eux. Les Assemblées ont
 continué depuis ce jour-là,
 & l'on y traite différentes
 affaires, qui regardent le
 bien de la Province. Quant
 aux plaisirs, chacun semble
 y vouloir contribuer de son
 costé, tant par la magnifi-
 cence des Equipages & des
 Habits, que par les Festins
 & la bonne chere. Il y a tous
 les jours vingt Tables ouver-
 tes, où l'on voit regner la
 delicateffe avec la profusion.

330 MEROVAE

Joignez à cela les parties de Promenade & de Chasse, la Comédie & les Bals, qui font une agréable variété dans les divertissemens.

On m'a fait voir une Lettre, qui marque une chose fort particulière du Tonnerre. Il y a un mois ou deux, qu'après des éclats extraordinaires, il tomba sur le Parterre du Pont de Mouhins, où il y avoit une Horloge fort propre, & un tres-beau Pavillon couvert d'Ardoise. Il mit tout le Pavillon en feu, fonda le Plomb de la cou-

verture, & brûla une partie
 de la charpente. Ce qui sur-
 pris fort, c'est que ce Por-
 tail estant orné de quantité
 d'Ecussions de diverses Ar-
 mes, comme du Roy, de
 la Ville, de M. le Prince,
 & de plusieurs autres, il n'y
 eut que celles de Sa Majesté
 que le Tonnerre épargna, &
 cela, en trois endroits du
 mesme Edifice. Tout le reste
 fut brisé. Dans ce mesme
 temps on achevoit un grand
 Ecusson des Armes de Fran-
 ce qu'on met au dessus de ce
 Portail, à cause de la con-

332 MEROVRE

struction du Pont que l'on
 fait présentement. Cet Ecu
 son fut aussi laissé en son en-
 tier, & le Sculpteur qui y
 travailloit, en fut quitte pour
 la peur. Quelqu'un de la
 Ville a fait là-dessus ce Ma-
 drigal.

L'Arbre de Daphné toujours
 vert,
 A mis pleinement à couvert
 Le florissant Ecu du Vainqueur de
 la Terre.
 La Foudre n'a rien pu dessus les
 Fleurs de Lys;
 Ainsi qui craindra le Tonnerre,
 Peut prendre un Parasol des Armes
 de LOUIS.

Il s'est fait plusieurs conversions de Berlonnes considérables, parmy lesquelles celle de M^r. le Marquis de Montaut a donné beaucoup de joye à M^r. le Maréchal Duc de Navailles son Oncle. Il est d'une des plus illustres Familles de Bearn, & le seul qui porte aujourd'huy le nom de Montaut, par le deced de M^r. le Marquis de Montaut son Cousin.

M^r. le Vicomte de Beynac a abjuré comme Juy l'Hérésie de Calvin, & a suivy l'exemple de M^r. de Beynac

334 MERCURE

son Frere, Mestre de Camp
d'un Régiment de Cava-
lerie. Leur Maison est des
meilleures du Perigord.

Dans ce mesme temps
M^r. le Chevalier de Vialar,
Capitaine de Chevaux-Le-
gers dans le Regiment de
Gassion, a renoncé aux mes-
mes erreurs. Il est de la Fa-
mille de M^r. le Comte de Via-
lar, & Domy en Bearn.

M^r. du Vignau, Gentil-
homme de cette mesme Pro-
vince, n'a pas peu servy à
convertir ces deux derniers,
apres s'estre converty luy-
mesme.

mesme. C'est un Homme fort éclairé dans les belles Lettres, & pour qui plusieurs Illustres ont une estime tres-particuliere. Quoy qu'il ne soit pas encor avancé en âge, il possède entierement les Peres & l'Ecriture, & il en tire des preuves si fortes, que ceux du Party qu'il a quité, ne sçauroient que luy répondre.

M^r. de Chadirac S^r. de Garcharnaut, convaincu des Veritez dont le Pere Alexis du Buc Théatin donne l'éclaircissement dans ses Contro-
Aoust 1681. F f

verses, abjura Lundy dernier, Feste de S^t. Louïs, entre les mains de ce Pere. Cette action fut d'autant plus solennelle, qu'il fit un Discours fort éloquent sur les motifs qui l'avoient porté à se convertir. Il le finit par les Eloges du Roy, qui se rend Imitateur de S^t. Louïs par son zele pour l'extirpation de l'Herésie.

On a beau prendre ses précautions pour éviter les affaires. On s'en attire lors qu'on y pense le moins. Deux Gentilshommes ayant

besoin de deux Chevaux de Carrosse, allerent ces derniers jours chez les Maquignons, où ils en trouverent qu'ils crurent leur fait. Ils estoient prests d'en conclure le marché, quand ils découvrirent qu'un des deux Chevaux n'avoit pas bonne veüe. Ils proposerent leur difficulté au Marchand, qui leur dit, *je vous garantis qu'ils ont deux bons yeux.* Les Gentilshômes vouloient luy faire signer ce qu'il assuroit; mais ne sçachant pas écrire, il fit venir deux Témoins devant les-

Ff ij

338 MERCURE

quels il garantio les Chevaux dans les mesmes termes. Cela fait, on arresta le marché. Quatre jours apres, les Ache-teurs ayant sçeu certainement qu'un de ces Chevaux estoit presque aveugle, vou-lurent les rendre au Maqui-gnon, suivant la clause dont il estoit convenu; mais com-me dans cette sorte de com-merce on s'attache précisé-ment aux paroles qui ont bien souvent double sens, le Maquignon refusa de les re-prendre, & prétendit ne leur avoir garànty que deux bons

quatre,
 x les de-
 intenté.
 i des af-
 re font
 en dire

une se-
 re seroit
 e à une
 onnoist

N.

r préten-

es,

uuloir

vous défendre

338

quels

m



que deux de

yeux, & non pas quatre, comme deux Chevaux les devoient avoir. Procès intenté. On prie ceux, à qui des affaires de cette nature sont arrivées, de vouloir en dire leur sentiment.

Je vous envoie une seconde Chançon. Il me seroit inutile d'en rien dire à une Personne qui s'y connoist comme vous.

CHANÇON.

S*I l'Amour quelque jour prétend
doit vous surprendre,
Ne vous hazardez pas de vouloir
vous défendre;*

Ff iij

340 MEROUVE

C'est en vain qu'on résille à son divin
pouvoir,

En amour il ne faut ny raison, ny
devoir.

Je passe à l'Article des Enig-
mes. L'Inconnu, Tyrcis en Bre-
tagne a expliqué la première par
ces Vers.

Damon s'est plaint à moy ce
matin du Mercure,
J'oubliais, m'a-t-il dit, Philis & ses
beaux yeux,

Lors que ce Dieu malicieux,
Quand j'y pensois le moins, a r'ou-
vert ma blessure.

SE
Je n'ay pas plustost lu son Enigme
nouvelle.

Qu'y trouvant la Rose & le Lys.

*Ab, me suis-je écrié, trop cruelle
 Philis,
 Ce sont là ces deux Sœurs qui vous
 rendent si belle.*

Plusieurs Personnes ont trouvé
 ce même Mot du Lys & de la
 Rose. Ce sont Messieurs les Mar-
 quis de Grassamont; Le Che-
 valier de Rouville; Gardien,
 Secrétaire du Roy; Pinchon,
 de Rouën; Du Bourg, de l'Ho-
 tel de Soissons; l'Abbé de Be-
 thune, du Quartier S. Mederic;
 Davilers, Rue Simon le Franc;
 Léger de la Verbrissonne; Du
 Mont, Avocat à Chaumont en
 Vexin; Le Chevalier Frédin;
 Regnault, de Petit Pont; Poi-
 rier, de Mer; Devories, de Mer;
 Reynal, Receveur des Gabelles

342 MERAVRE

de Dohfront, Soyvet, Controlleur
 leur General des Finances en
 Bourgogne; Des Granges, Avocat
 a Angoulesme; Vivien, Chirurgien
 Major de la Marine à Dunkerque; Le Ecyre le Fils,
 & Dubois, De la Ville aux Buttes,
 de la Rue de la Harpe. Elle a esté
 expliquée en Vers par M. Gigés,
 du Havre; Jourdain, d'Amiens;
 Alcidor, du Havre de Grace; L. Bouchet,
 ancien Curé de Nogent le Roy; D. L. Ra-
 guienne, Prieur de Béthune; De Lépine
 de Ploërmel; & par Mesdemoiselles
 Devories, de Mer; De Layraud,
 Lieutenant de Roy à Dourlans; &
 Oudon Denise. Le véritable Sens de
 cette Enigme m'a encor esté
 envoyé sous les noms suivans.

GALANT. 343

Le Voyageur de Chaumont; Le Jaloux de la Femme; Le Solitaire de Pontoise; Le Pelerin de S. Jacques; Le Valet mal monte; Le Berger Siecle d'Amour de Diane des Forests; Les Degens reunis; Le Bon Fils de la Rue Maubue; Le Politique dans la Famille; Le Faux Financier; Les deux Amis rivaux sans jalousie; Le galant Clerc de la Chambre des Comptes; Le Visiteur des Belles de l'Hostel d'Avaux; Le beau Faisan du Quartier S. Sauveur; L'Architecte du Convent de la Raquette; Le Mecene Girardin; Le Virgile de Potosy; Les Engagemens forcez; L'Infidelle par violence; Les illustres Commis de la Rue de Clery; Le So-

344 MÉRUVRE
litaire Amphibie du Quartier
Simon le Franc; Le Solitaire
triennal de l'Hostel de Soissons;
Le Solitaire externe de l'Hostel
de Vivonne; Les aimables Soli-
taires d'Auteuil; Le Berger
Fleuriste; & le Réveille-matin
de la Rue de la Cossonnerie.

Plusieurs autres ont envoyé
des Explications en Vers sous
les noms que vous allez lire. Le
Rêveur du Mont Hélicon, de
Châlons en Champagne; Le
jeune Solitaire de la Rue Mau-
bué; Le jeune Solitaire de la
Rue des trois Cheminées de
Poitiers; Le Confident du Soli-
taire de l'Hostel de Soissons;
L'aimable Hebert; L'inconnu
Tyrcis de Dinan en Bretagne;
L'Amant déclaré de la grande

Brune de l'Hostel d'Avaux;
 L'Albaniste de Rouen; L'A-
 vanturier nocturne de l'Isle du
 Palais; L'Inconstant Mis-an-
 trope; Le folâtre Amant de la
 Ruë Trouffe.vache; Le jeune
 Heudel; Les Stérilitez conju-
 gales; Les galantes Féconditez;
 L'aimable Fécondité de la Ruë
 S.^rBon; Les Traverses domesti-
 ques; La galante Bergerie de
 Bezons; La Générosité sans of-
 tentation; Sylvie du Havre de
 Grace; L'illustre Sophie; La
 belle Inconnuë; La belle Bour-
 geoise bien aimée; La jeune AL-
 cidalie; & la belle Arthénice.

On a expliqué cette mesme
 Enigme sur *le Point-de-France*
 & *le Point-d'Angleterre*, la *belle*
Taille & *le beau Visage*, *le Soleil*
 & *la Lune*.

346 MERCURE

L'Explicationⁿ de la seconde Enigme, dont le Mot estoit l'*Eventail*, est dans les Vers que vous allez voir. Ils m'ont esté envoyez par M. F. Ha... du Mesnil, de Chambrats en Normandie.

Mercure, c'est estre peu fin,
Et prendre mal son temps, pour un
Esprit sublime,
De nous proposer cette Enigme,
Alors que tout le monde a l'*Eventail*
en main.

Ce mesme Mot a esté trouvé par Messieurs Gardien Secrétaire du Roy; De Pléumont, de la Forest de Lyons en Normandie.

Ceux qui l'ont expliquée en Vers sont, Fanchon le Fevre,

de Magny; Janneton de Lépine, de la Ruë Neuve des Petits-Champs. Les autres Sens qu'on a trouvez sur la mesme Enigme sont, *l'Eau, le Livre, le Canal de Languedoc, une Gruë à lever des Pierres, le Parasol, l'Ocean, un Moulin, un Chandelier à plusieurs branches, la Riviere, un Arbre, une Plume, une Fourchette, & un Bateau.*

Il me reste à vous nommer ceux qui ont expliqué les deux dans leur vrây sens. M^r. le Chevalier Chabans; & le Pensionnaire de la Ruë Aubry-Boucher. En Vers, Messieurs Allard, du Vexin; Regnier; F. Ha... du Mesnil, de Chambrais en Normandie; Le Procureur du Roy de Conches en Normandie;

Hutuge, d'Orleans, demeurant
à Mets; Daubaine; Rault, de
Roüen; & Bardou, de Poitiers.

Je vous envoie deux nouvelles
Enigmes. La premiere m'a esté
envoyée de Compiègne; & la
seconde est de M^r. de la Grive
de Lyon.

ENIGME

J'Estois plus haute en ma nais-
sance,

Que je ne suis présentement;

Bien que tombée en décadence,

Je suis comme j'estois dans mon com-
mencement.

Par une étrange destinée,

Cinq ans apres que je fus née,

Je perdis quelque peu des forces que
j'avois.

Beaucoup souffroient de ma dis-
grace,

Beaucoup s'en sont plains mille
fois;

Mais que veulent-ils que j'y fasse?
Je porte la Couronne, & suis sujete
aux Loix.

AUTRE ENIGME.

D'Un Pais éloigné je tire ma
naissance,

J'ay longtems esté peu connu;
Mais maintenant par tout je suis le
bien venu,

Et l'on m'aime beaucoup en France.
Cette grande amitié m'a causé du
malheur,

Car depuis quelque temps j'ay perdu
ma franchise;

Pour mieux jouir de moy, souvent
on me déguise,

Et l'on me traite avec rigueur,
 Il est vray qu'un Homme bien sage
 Ne me doit point mettre en usage,
 Parce que je produis de fâcheux
 accidens.

Aussi pour me punir, on me réduit
 en cendre,
 On me pille, ou me met en piece avec
 les dents;
 Lecteurs, j'en ay trop dit, vous pou-
 vez me comprendre,

Adieu, Madame, ma Lettre
 est déjà plus remplie qu'à l'ordi-
 naire, quoy qu'il me reste encor
 assez de matiere pour vous en
 écrire une seconde. Je réserve
 tout pour le mois prochain, &
 vous parleray en ce temps-là, de
 ce qui s'est passé à l'Académie,
 le jour que les Prix y furent dis-

GALANT. 251

tribuez. J'y joindray une grande
Cérémonie qui s'est faite à
Chaumont en Vexin. Je vous
parleray de l'établissement d'un
Jeu de science, appelé *le Jeu du
Monde*, parce qu'il fait acquérir
en fort peu de temps les connois-
sances les plus nécessaires au
commerce de la Vie. L'établisse-
ment de ce Jeu si utile pour
l'esprit, me fait songer à un au-
tre dont on distribue le Projet
sous le nom de *Journal general de
France*. Il est d'une si grande
commodité pour les avantages
du Public, qu'il est impossible
de n'en pas tomber d'accord
quand on a lû le Projet dont je
vous parle. Quelque utilité qui
se rencontre en certaines choses,
on peut n'en estre pas con-

Aoust 1681.

Gg

DE MERCVRE

Vaincu, quand on n'est point dans la liberté de s'en servir, ou de ne s'en servir pas; mais lors qu'on n'impose là dessus aucune contrainte, & qu'on se sert volontairement de ce qu'on propose, on ne peut douter qu'il ne soit véritablement avantageux. Ce Journal, qu'on souhaite icy depuis longtems, ne peut engager personne à luy donner cours par des raisons de plaisir & de curiosité, ny par l'esperance de gains dont le hazard ou le jeu puisse estre la cause. L'utilité en est aussi seure que réelle, & vous le verrez par le Projet imprimé que je vous envoie. Si l'on souhaite quelque uns de ces Projets dans vostre Province, il me sera aisé de vous en fournir

puis qu'il ne faut qu'en demander au S^r Blageart qui les distribue gratis, n'estant pas juste, qu'il en couste rien au Public pour apprendre en quoy ce Journal luy peut estre utile. Comme les incrévelles de la Nature ne frappent pas moins dans les petites choses que dans les grandes, on doit également admirer tout ce qui se fait sous le Règne de LOUIS LE GRAND. Depuis ce glorieux Règne il n'est point de commodité que l'on ne trouve à Paris. Cette grande Ville, où d'on croyoit qu'on n'établirait jamais ny la netteté, ny la secreté, est devenue la plus seure, & la plus nette de tout le Royaume. Les lumieres, dont on prend soin d'éclairer toutes les Rues

354 MER. GAL.

pendant l'Hyver, dissipent l'obscurité des plus sombres nuits, & les Etrangers que nous imitons autrefois, sont à présent contraints de nous imiter. Aussi les Magistrats ne peuvent-ils prendre de fausses mesures sous un Prince aussi éclairé que nostre auguste Monarque. Il connoist ceux qu'il choisit, & les suites font voir qu'il ne se trompe jamais. Je suis vostre, &c.

A Paris ce 31. Aoust 1681.

225252525252525222

AVIS

ON avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on souhaitera de voir employer dans le Mercure Galant.

On les mettra tous, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on enverra n'ayent rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui souhaiteront avoir le Mercure si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a la Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caracteres tres bien formez: C'est à quoy on manque tous les jours, & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Auteurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont

THE
LAW
OF
THE
STATE
OF
NEW
YORK
IN SENATE
JANUARY 18, 1892
REPORT
OF THE
COMMISSIONERS OF THE
LAND OFFICE
IN RESPONSE TO A
RESOLUTION PASSED
BY THE SENATE
MAY 18, 1891
ALBANY: J. B. LIPPINCOTT & COMPANY, PRINTERS.
1892.



